

ECHOS du COTA

EFFETS ET IMPACT DU DEVELOPPEMENT? [1ÈRE PARTIE]

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES 1



#106

bulletin trimestriel d'information du COTA asbl

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | N°106 • trimestriel • Mars 2005 / 3€

EDITEUR RESPONSABLE COLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE

RÉDACTION STEPHANE BOULC'H
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTS ROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISME FREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO COUVERTURE J. OERLEMANS/PANOS PICT.

FORMULES D'ABONNEMENT

ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]

ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]

PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONÉES BANCAIRES

DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB // IBAN : BE730682 1270 4960 //
068-2127049-60

POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER DE
CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTERNATIONAL
OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE (FRAIS À VOTRE
CHARGE)

COTA ASBL

7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

Impact ou impasse?

Mesurer l'impact est l'occasion de s'interroger sur les changements effectivement apportés par le développement dans la vie des populations. C'est tout le système d'aide qui est questionné. Nos études montrent que tous les acteurs de la coopération doivent être responsabilisés au même titre dans la recherche d'un impact durable des projets et programmes. Au lieu de s'incriminer mutuellement, nous serions mieux inspirés de chercher à déterminer ensemble les conditions d'amélioration des propositions de développement.

Plusieurs fois, les acteurs impliqués dans le cofinancement européen aux ONG ont souligné l'urgence qu'il y avait à sauver le dialogue déclinant entre ces dernières et leurs bailleurs, en particulier la Commission et les Etats membres. Les points d'orgue de ce processus ont été le séminaire de Palerme (10/2003) et celui de Paris (12/2004), commandité par le ministère français des Affaires étrangères. En préparation à ce séminaire, une étude d'appui-accompagnement a été confiée au COTA en mai dernier, sous la responsabilité du F3E¹. Des entretiens ciblés ont été réalisés afin d'identifier les expériences innovantes censées alimenter les réflexions d'un comité technique d'experts, de représentants d'ONG et d'administrations de la coopération. Ce travail a abouti à la rédaction d'une note consultable sur notre site² dont la lecture peut être complétée par des contributions publiées sur le site du F3E.

Il nous a semblé intéressant de profiter de notre revue pour diffuser largement ces travaux et en extraire des témoignages et des pistes de réflexion susceptibles d'inspirer nos lecteurs. La question de l'impact est si vaste que deux numéros suffiront à peine. Pressés par les

impératifs pratiques qui sont notre lot à tous, beaucoup s'attendent sans doute à dénicher dans nos pages des méthodes et des astuces techniques concrètes testées sur le terrain. Ce sera la mission du prochain numéro. Il paraît plus pertinent de cerner d'abord la diversité des positions et la richesse des enjeux politiques que recouvre la notion d'impact. Nous venons d'en parler, la question de la co-responsabilisation des acteurs en est un. Il implique une redéfinition des rôles et compétences de chaque acteur. Parmi eux, il faut aussi compter au Sud sur les pouvoirs publics et collectivités locales auxquels la décentralisation a donné de nouvelles responsabilités, ainsi que sur les organisations issues des sociétés civiles et des secteurs commerciaux privés qui revendiquent une plus grande implication dans la définition des politiques de développement... Ils sont des interlocuteurs directs des bailleurs. Les ONG sont-elles prêtes à leur céder une partie de leurs prérogatives ? Quel serait leur rôle sur ce nouvel échiquier ?

¹ Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluations (<http://f3e.asso.fr/>)

² www.cota.be

→ sommaire

- 3 L'IMPACT DES INTERVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT. PIÈGES ET OPPORTUNITÉS (M. TOTTÉ)
- 8 POLITIQUES ET OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ... (M. LÉVY)
- 12 LES ONG DU NORD DANS LA CONSTRUCTION ET LA CONSOLIDATION DE L'IMPACT... (M. GOÏTA)
- 16 L'APPORT DES ONG EUROPÉENNES AU DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉRIQUE LATINE (FR. ROMAN, T. MOSQUERA)
- 20 L'APPORT DES ONG EUROPÉENNES VU DES PHILIPPINES (N.C. DUHAYLUNGSOD)
- 26 QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA MESURE DE L'IMPACT (R. A. SAWADOGO)
- 28 CHRONIQUE DE LIVRES
- 31 FORMATIONS - ÉVÈNEMENTS
- 33 ON NOUS INFORME
- 34 OFFRES D'EMPLOI
- 35 APPEL À CONTRIBUTIONS
- 36 PUBLICATIONS RÉCENTES / SITE INTERNET

ECHOS DU COTA est un trimestriel d'information qui suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.



Le COTA est une ONG de coopération au développement reconnue par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), active dans l'éducation et l'offre de services aux acteurs de la coopération : information, documentation, appui méthodologique, études-recherches, identification et évaluation d'interventions.

Le COTA est spécialisé dans les technologies et les méthodologies du développement.

→ L'IMPACT DES INTERVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT. PIÈGES ET OPPORTUNITÉS

Marc Totté*



La volonté d'apprécier l'impact des interventions pour le développement, de plus en plus manifeste chez les parlementaires et les donateurs, devrait inciter les ONG à retourner la question et remettre en cause la cohérence et la capacité du système d'aide à générer un impact. Car le risque se profile de voir surtout se renforcer les tendances dominantes

(minimisation du "soft" à travers des procédures de plus en plus contraignantes, maximisation des logiques d'efficacité et d'efficience appliquées à des objectifs de plus en plus démesurés : démocratisation, changements sociétaux...) au détriment des changements de cultures et de logiques que tout cela implique profondément.

Le séminaire de Paris, qui s'est déroulé le 9 et 10 décembre 2004, avait pour ambition de lancer un débat général sur l'impact à partir des questions de dialogue entre Commission européenne et ONG. L'intérêt pour cette question de l'impact avait été posé à Palerme, lors d'un séminaire portant sur la nécessité de revoir les conditions de ce dialogue particulièrement crispé autour du budget de la ligne cofinancement. Elle faisait partie d'un lot de trois thématiques devant être plus particulièrement étudiées par des groupes de travail : l'Education au Développement, la gestion de la ligne co-financement et l'Impact.

Le Ministère français des Affaires Etrangères (MAE) a saisi l'opportunité de ce travail pour tenter d'ouvrir le dialogue sur des questions plus stratégiques : comment mieux améliorer la redevabilité, la qualité, le dialogue politique, l'apprentissage commun en s'inscrivant dans une évaluation-capitalisation-appréciation d'impact ?

Le COTA, mandaté par le F3E pour accompagner un processus de réflexion-concertation sur cette question, a donc lancé des questionnaires aux ONG du Sud et du Nord, réalisé une série d'entretiens (avec des ONG, administrations, experts,...), élaboré une note de synthèse (publiée sur le site de l'ONG – www.cota.be) et réalisé diverses séances de restitution des travaux aux représentations d'ONG (CONCORD et Coordination Sud). Tout ceci sous la tutelle de comités (technique et politique) composés de représentants d'ONG, du MAE, de la CE, de pays membres,...

Le travail du COTA s'est focalisé essentiellement sur trois dimensions du dialogue :

- la valeur ajoutée des ONG,
- les procédures,
- les façons de concevoir l'impact et de l'apprécier.

ENJEUX ET MOTIVATIONS D'UNE RÉFLEXION SUR L'IMPACT

En Europe, aussi bien aux niveaux nationaux qu'au niveau communautaire, les parlementaires font pression sur les gouvernements pour que l'impact soit beaucoup mieux mesuré. La Commission elle-même a dû modifier les procédures d'évaluation de ses propres programmes pour que cette dimension soit mieux prise en compte dans l'ensemble de ses directions générales.

Cette pression part d'une saine et légitime interrogation sur l'utilisation des fonds publics. Mais les enjeux vont bien au-delà : il s'agit de permettre aux différents acteurs du développement de s'interroger ensemble sur les incidences/conséquences macroscopiques et à long terme de leurs interventions (et idéalement s'interroger sur les mécanismes globaux qui créent pauvreté et inégalités). Les enjeux sont donc à la fois politiques et techniques.

Le versant politique concerne les objectifs de développement du millénaire (Millénaire Development Goals - MDG) qui s'expriment en termes de lutte contre la pauvreté (et donc inévitablement contre les inégalités ! voir article de M. Lévy), de démocratisation et de bonne gouvernance. Dans ce cadre, l'impact relève clairement de changements sociétaux.

Le versant technique peut être découpé en quatre catégories d'attentes : redevabilité, apprentissage, dialogue, qualité dans les interventions en développement. Il s'agit plus précisément d'améliorer la redevabilité au Sud et la qualité des interventions par un meilleur dialogue entre partenaires et de créer des formes d'apprentissage plus communes et partagées.

En se projetant sur le long terme, les différents acteurs du développement (donateurs, acteurs, bénéficiaires) devraient pouvoir sortir de leurs relations de défiance et de contrôle pour évoluer vers l'affirmation d'une coresponsabilité assumée des échecs et des réussites.

Les rôles respectifs des différentes familles d'acteurs sont bel et bien remis en cause. Au Sud, la décentralisation, en redistribuant les cartes du pouvoir au niveau local, a remis en question les rapports entre société civile et pouvoirs publics et, dans ce cadre, le rôle des ONG. De nombreuses études relativement récentes doutent que l'action des ONG, prises dans les logiques du système d'aide, participe globalement à faciliter le rapprochement entre les deux blocs. L'interrogation sur l'impact pourrait permettre de clarifier les rôles et pousser les ONG du Nord et leurs consoeurs du Sud à se repositionner. Mais ceci n'a de sens que si l'on interroge chacune des catégories d'acteurs et, plus encore, la cohérence d'ensemble du système d'aide. Il faut aussi dépasser les logiques de

* COTA

¹ Animation, intermédiation entre acteurs, facilitation de processus, concertation réelle et structurée, constructions institutionnelles, mais aussi expérimentation de nouvelles pratiques, de nouveaux créneaux (cf. la micro-finance en milieu rural qui est typiquement un secteur qu'aucun autre acteur que les ONG (banques, privé, Etat) n'osait "entreprendre").

recherche d'efficacité et d'efficacités qui prévalent dans les interrogations sur l'usage des fonds publics.

Or il y a de bonnes raisons de croire qu'une telle opportunité ne sera pas exploitée, tout au moins dans le cadre de la Commission européenne :

- les conceptions de l'impact diffèrent et certaines restent liées à des représentations déterministes du développement qui réduisent l'intérêt du concept à des questions techniques ;
 - ce sont essentiellement, voire exclusivement, des logiques administratives et budgétaires qui motivent cette nouvelle exigence (or, ce sont ces mêmes logiques qui conduisent à des procédures contre-performantes) ;
 - le cloisonnement des acteurs et des approches ne facilite pas une appréhension d'ensemble et en particulier la focalisation sur les ONG ;
 - la plupart des tentatives faites jusqu'ici pour amener des changements de culture à la CE ont avorté²

Ces différentes raisons ont en quelque sorte été testées sur le cadre du co-financement CE, à travers tout le processus du séminaire de Paris.

L'IMPACT, UNE SOURCE DE CONFUSION

Les définitions les plus usuelles de l'impact désignent :

- le fait pour un corps de venir en frapper un autre ;
- l'effet produit par quelque chose ; influence qui en résulte ;
- l'influence exercée par quelqu'un, par ses idées.

L'étude d'impact est quant à elle décrite comme une étude qui précède ou accompagne les grands travaux et qui s'intéresse aux conséquences de ceux-ci sur l'environnement.

Rapportées aux interventions en développement (que l'on distinguera bien de l'humanitaire), ces conceptions aboutissent à un mélange que traduit bien la définition très large de l'OECD/CAD : Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.

On a donc à faire à une variété de conceptions qui vont d'une acception mécanique liée au choc physique entre deux corps à une acception plus large qui conçoit l'impact comme indirect, lié éventuellement à des idées, et sorte d'aboutissement pour un ensemble d'influences et d'effets sur une "cible" beaucoup moins définie. La puissance (W/t) du phénomène, sa durée (t) et sa portée (amplitude) différencient fortement les perceptions. Dans le premier cas, l'impact est plutôt brutal, le moment du phénomène est limité dans le temps, mais décisif dans ses conséquences. Dans le second, seul le caractère décisif reste important mais le "moment" est beaucoup plus diffus, de même que le "choc" (dans le cas des opérations de développement, on le posera même comme inversement proportionnel à l'impact³). On peut relier ces considérations aux façons de concevoir le développement. Dans la conception déterministe, l'impact est l'aboutissement d'une chaîne linéaire de relations de causalité : inputs → résultats → effets → impact. On suppose que "l'input" (l'importance des ressources mises en oeuvre, la pertinence et la cohérence de la définition des objectifs/résultats/activités) déterminera l'impact. Dans la conception interactionnelle-systémique, l'intervention prend place dans un



PHOTO : COTA

contexte sur lequel elle n'a pas totalement prise. L'impact que pourra avoir le projet dépendra non seulement de l'interaction entre les acteurs/bénéficiaires du projet, mais également des interactions entre ces acteurs et l'environnement plus global (la population dans son ensemble, les catégories d'acteurs/bénéficiaires non pris en compte par le projet, les influences extérieures à l'échelle nationale ou internationale sur le contexte du projet). Les relations entre les acteurs, les rapports de force, les oppositions d'intérêt (souvent exacerbées par la présence d'un projet extérieur), en bref l'épaisseur de la société, de son histoire, prend ici toute son importance.

Si ces conceptions sont liées à la nature des interventions (des aménagements physiques conduisent à des conceptions plus déterministes que du renforcement de capacités), la plupart des spécialistes de l'impact insistent sur l'importance de le concevoir selon le modèle interactionnel, lequel marque la différence avec les "résultats" de l'intervention et même les "effets". C'est à ces niveaux, que l'on peut encore établir une relation avec l'intervention, car au-delà se pose le problème de l'attribution : la difficulté d'objectiver la responsabilité de l'intervention causale par rapport à l'impact constaté.

La conception déterministe de l'impact, la plus fréquente, conduit à considérer comme non seulement possible, mais relativement aisé, le fait d'établir un lien entre une intervention et des incidences globales sur la vie des gens. Elle risque, en en faisant un critère strict de suivi-évaluation⁴, de favoriser les tendances actuelles à l'inflation de procédures dans les administrations de la coopération au développement. Au contraire, la conception plus "systémique" conduit à se garder de prescriptions trop rapides et⁵ à beaucoup plus expérimenter⁶. En pratique, cela revient à accorder beaucoup plus d'attention au

² Cf. notamment Calame, P. 2000. Mettre la coopération européenne au service des acteurs et des processus de développement : un processus collectif de diagnostic et de propositions. (Document de travail, 11). Paris: Fondation Charles Léopold Mayer. Ce dernier point est particulièrement important et invite à revisiter le vaste chantier impulsé par la fondation Charles Léopold Mayer (voir les archives et fiches d'expérience sur le site <http://www.ue-acp.org>).

³ Plus le "choc" est faible et dilué dans l'accompagnement de dynamiques en cours, plus l'impact devrait être élevé. C'est tout le débat sur "l'appropriation".

⁴ Le critère d'impact dans les évaluations classiques étant très souvent limité à quelques considérations générales sur l'environnement, le genre, les relations sociales faute de temps et souvent faute de dispositifs de suivi en amont, empêchant toute analyse sérieuse.

⁵ Voir à ce sujet l'excellent travail de JD Naudet sur le bilan de vingt ans d'aide au Sahel : Naudet 1999 "Trouver des problèmes aux solutions" OECD/Club du Sahel.

⁶ L'espace manque pour démontrer combien la vocation à expérimenter des ONG a ainsi été muselée par des procédures accordant peu de part au risque.

suivi stratégique (suivi des effets) qu'aux prévisions (identification).

Ce risque ne serait pas si grave si les motivations restaient essentiellement liées au contrôle administratif et budgétaire des actions.

DES LOGIQUES ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES QUI RESTENT DÉTERMINANTES ...

La réduction des coûts administratifs

L'un des critères principaux (et d'ailleurs légitime) d'évaluation par les politiques - et en définitive par les citoyens - de l'efficacité des agences de coopération étant la minimisation des coûts administratifs par rapport aux sommes déboursées, on aboutit en effet à des situations où deux fonctionnaires sont responsables de l'instruction et du suivi technique de plus de deux cents projets de coopération petits ou moyens (cas par exemple de la ligne "forêt tropicale"), sans aucun moyen d'aller sur le terrain pour les visiter, et donc n'ont comme unique outil de jugement (à part les avis des délégations, elles-mêmes sous-équipées en techniciens compétents et peu en mesure d'aller sur le terrain) que les documents de projets, les rapports fournis par les opérateurs, et quelques rares évaluations externes qui ne sont pas prévues dans la ligne de financement elle-même, et demandent donc des efforts considérables pour les organiser. Il est logique dans, ce cadre, d'essayer

L'exigence de rentabilisation des fonds investis a pour conséquences :

la réduction des coûts administratifs (cf. Encadré 1), et donc du rapport salarié/projet, dans les administrations autant que les ONG ;

- la prééminence accordée aux grands projets (routes, infrastructures, barrages) dont les résultats sont aisément mesurables en termes de kilomètres construits ou de volumes d'eau retenus... ;
- Celle accordée aux opérations à déboursement rapides⁷ (dont notamment les appuis budgétaires et l'aide sectorielle) ;
- la difficulté à financer la concertation entre acteurs, l'animation des populations, et la médiation.

L'exigence de rentabilisation n'est pas propre aux administrations de financement. De nombreuses ONG en ont fait également une sorte de norme implicite, dans la mise en œuvre de leurs partenariats. Il est surprenant, par exemple, de voir les réticences qu'il y a à financer les frais administratifs des organisations locales (ONG Sud ou organisations paysannes) alors que la plupart de nos organisations (paysannes ou ONG) ne survivraient pas sans subsides.

Ces exigences limitent fortement les investissements dans la compréhension des situations et des enjeux. Le manque de capitalisation dans le secteur sur les bonnes et les mauvaises pratiques est un fait reconnu et qui découle en partie de ces "croyances".

... ET CONDUISENT À UNE PROFESSIONNALISATION DE SURFACE ET DES PROCÉDURES CONTRE -"IMPACTANTES"

Ces contraintes fortes conditionnent la façon dont la professionnalisation se développe dans le secteur (dans l'administration du développement comme dans les ONG). Il s'agit avant tout d'être conforme aux procédures et en particulier d'utiliser les outils recommandés (PIPO, cadre logique, GCP). Dans beaucoup de systèmes de financement⁸, rien n'oblige à comprendre de manière fine le contexte (les situations, les enjeux locaux de développement, les nouveaux défis, les acteurs et leurs rapports, les potentialités - richesses locales - autant que les "problèmes") dans lequel on est censé intervenir. Il suffit bien souvent d'un cadre rempli conformément aux exigences et, dans le meilleur des cas, d'une garantie de participation suffisante des populations aux identifications de projet. Rien ne facilite non plus le développement de nouveaux métiers qu'exigent de plus en plus les interventions : intermédiation, facilitation, négociation. Ce ne sont pas tant les outils qui sont en cause, mais l'esprit et les conditions qui déterminent leur utilisation ; la plupart peuvent être de bons outils de communication et de compréhension des réalités locales, mais ne sont pas utilisés comme tel.

Globalement les procédures qui en découlent se révèlent contre-performantes. Une partie de notre travail en accompagnement du séminaire de Paris a donc été de retourner la question : quel est l'impact des procédures sur la capacité à faire un travail réellement "impactant" ? Avec la recommandation d'en faire l'objet d'une étude spécifique.

L'IMPACT DE QUI ? DE TOUS POUR QUE CELA FASSE SENS !

La décentralisation ainsi que la montée en force des collectivités locales et d'une myriade d'autres acteurs remettent en question la légitimité respective des différentes catégories d'acteurs à "penser" et "faire" le développement. C'est donc assez naturellement que l'attention se porte pour l'instant vers les ONG.

On peut schématiser le débat autour de trois tendances :

- celle des "administrations", particulièrement de certaines franges de la CE, qui considère que les ONG européennes ne sont pas aussi légitimes pour participer à la définition des politiques de coopération au Sud et ne sont donc plus des "partenaires attirés" (ce sont aujourd'hui les Etat du Sud avec dans le meilleur des cas leur société civile qui deviennent les "partenaires") ;
- celle qui, tout en reconnaissant parfois l'urgence d'un repositionnement chez les ONG (notamment dans une meilleure articulation entre action au Sud et Education au

⁷ Exigence qui rentre souvent en contradiction avec le souci d'une appropriation progressive du projet par les acteurs locaux, et d'une manière générale avec le nécessaire respect des "rythmes du développement".

⁸ Il y a des exceptions, le Fonds Belge de Survie par exemple prévoit une concertation qui dépasse les questions purement administratives de suivi de projet et finance des identifications longues lors des premières interventions ONG dans un pays.

Développement et Lobbying au Nord), considère qu'elles ont, à travers leurs partenaires au Sud, de quoi largement alimenter le débat sur les façons de penser autant que les façons de faire du développement et qu'elles devraient être beaucoup mieux impliquées dans la définition des politiques de coopération ici, et des politiques publiques intermédiaires là-bas (voir article de M. Lévy) ;

- celle des partenaires du Sud qui, tout en reconnaissant l'importance du rôle des ONG du Nord (surtout sur les populations et les gouvernements du Nord), aimeraient plus de réciprocité dans les relations et une meilleure reconnaissance de leurs compétences.



PHOTO : COTA

Ce débat est important, mais met malheureusement trop l'accent sur une seule catégorie d'acteurs. Cette focalisation peut aussi conduire à des dérives et des "effets de balanciers" typiques de la coopération au développement où l'on passe d'un acteur-fétiche à l'autre (ONG, organisation paysanne, collectivité locale, entreprise,...) dans des logiques de concurrence plutôt que de recherche de complémentarité.

Les discussions actuelles autour de la micro-finance à la CE en sont une bonne illustration : certaines tendances à la CE souhaiteraient voir les institutions financières reprendre ce créneau aux ONG (qui ne seraient plus "cofinancées" pour ce type d'opérations). Les spécialistes montrent au contraire combien il est nécessaire d'articuler les capacités des banques aux compétences des ONG professionnelles du domaine. C'est tout l'enjeu d'un partenariat ou d'une "coopération" multiacteurs auquel le séminaire de Paris a accordé une importance toute particulière !

BEAUCOUP D'ATTENTES, DES OUVERTURES TIMIDES DE LA PART DE LA CE !

La majeure partie des participants au séminaire ont semblé agréablement surpris par la force des discours politiques appelant à des changements de culture des administrations autant pour le MAE que pour le CE⁹.

La participation active de parlementaires européens a également été remarquée comme une "première" dans le dialogue entre CE et ONG, ce qui ouvre des perspectives intéressantes.

⁹ Voir le discours de Koos Richelle de AIDCO/CE, à cet égard sur : http://euro-pa.eu.int/comm/europeaid/projects/ong_cd/fichiers/pal_paris_discours_richelle.pdf

L'esprit des recommandations du séminaire de Paris (L'intégralité des recommandations sera disponible prochainement sur le site du COTA)

- L'importance d'une Capitalisation des expériences : se base sur la constatation de la disparition de la mémoire collective de l'administration de l'aide au développement, de l'apparition de modes de faire qui promeuvent la culture du court terme et l'absence d'un réel engagement de type processus de développement. Suggère un changement radical de la culture de tout acteur de développement, "ex-centré" par rapport à la position du donateur, impliqué dans le processus et coresponsable du résultat (Suggestion du délégué de DFID, qui exprime ainsi l'attitude officielle de nombre de bailleurs présents.). Infère la quasi-impossibilité de mesurer autre chose que les effets "immédiats" sauf dans un cadre de reconnaissance historique.

- Le Trialogue institutionnel : reconnaît l'interdépendance institutionnelle comme une réalité nouvelle du champ du Développement. Alors qu'à Palerme les acteurs institutionnels "parlaient", à Paris, ils ont "travaillé" ensemble (Reprise ipsis verbis de la déclaration d'un représentant de la délégation française). Il s'agit maintenant d'inventer les méthodes de travail qui puissent structurer le développement dans d'autres enceintes comme le Parlement Européen, le Conseil, les Administrations nationales, les organes de référence supranationaux et les acteurs financiers. Institutionnellement, cela équivaut à se mettre dans un processus de construction "avancer ensemble", et cela justifie le terme grandiloquent de "Trialogue" (Formule de Guido Van Hecken, secrétaire de la Commission du Développement du PE).

- la Coresponsabilité des acteurs : la conséquence logique de l'interdépendance est la coresponsabilité, qui taxe également tous les acteurs, dans une chaîne dont le plus faible maillon permettra l'appréciation qualitative de l'ensemble. Seule une approche processus "par acteurs" permettra cet engagement collectif. A l'approche "prenez notre apport, il est temps de vous en sortir vous-mêmes", on oppose l'approche "prenez nos acteurs, nous allons nous en sortir ensemble".

- le déplacement de la perspective d'évaluation vers le Sud : donner droit à la requête de l'assisté "permettez-moi de vous dire ce qui fonctionne" et ainsi éviter les dérapages inhérents au développement dogmatique ou fossilisé. Ce qui sera perçu initialement comme un investissement exorbitant – à savoir l'intégration systématique d'une composante du Sud dans l'exercice d'évaluation –, voire comme une charade incontrôlable – à savoir quels évaluateurs du Sud, selon quels critères – deviendra à terme le "reality check" garant de toute évaluation.

- l'organisation d'une ou plusieurs études emblématiques : part de la constatation que l'approche par acteurs qui sous-tend les opérations exécutées par les ONG de déve-

veloppement européennes en tant que partie de l'ensemble plus vaste des acteurs non étatiques de développement, nécessite une lecture particulière et donc une étude appropriée. Le choix des thèmes donnera le ton de la volonté politique de changement. Leur résultat permettra de dégager des points d'analyse communs.

- La nécessité d'un positionnement extérieur et collectif pour l'appréciation de l'impact : prenant en compte la constatation de l'impossibilité matérielle de mesurer l'impact, ce qui paraît au premier abord comme une idiosyncrasie française s'avère à l'analyse une disposition offrant les garanties d'appropriation et d'objectivité qui pourrait convenir à la plupart des acteurs consultés à Paris, la difficulté résidant dans l'établissement de facteurs d'analyse communs, à défaut d'être communautaires. La base volontaire est un des facteurs les plus attrayant. La création et la mise en réseau de ces collectifs d'évaluation pourraient devenir la réelle "innovation" de l'approche qualitative recherchée par la Commission.

- L'installation d'un observatoire des acteurs non étatiques de développement : est une conséquence pratique et immédiate de la volonté du PE de mieux saisir la réalité de l'approche "par acteurs", et une nécessité lorsque l'on considère l'ampleur du phénomène dans les modes de faire du développement de l'UE. L'information devra être neutre et accessible à tous les acteurs pour être crédible. (Jérémy NAGODA, AIDCO/CE)

Le fait également que l'on soit arrivé en peu de temps à des recommandations consensuelles et relativement précises sur différents points névralgiques a également été apprécié (Cf. Encadré 2). On laissera au lecteur le soin d'apprécier l'importance de chacune de ces recommandations.

La question subsiste de savoir ce qu'il en sera fait. A cet égard les derniers événements en date ne plaident pas pour l'optimisme. Lors d'un récent séminaire sur le cofinancement organisé au Sénégal où l'on retrouvait certains des participants du séminaire de Paris, des fonctionnaires de la CE ont martelé, comme des évidences, que :

- les procédures étaient non négociables ("la procédure, c'est la loi") ;
- la relation entre la CE et les ONG n'était pas une relation de partenariat.

Position individuelle ou institutionnelle ? Il est toujours difficile de faire la part des choses avec la CE.

Le constat n'est cependant pas nouveau : déjà pour la ligne "Coopération décentralisée" Anne Simon¹⁰ avait montré combien des initiatives nouvelles et fécondes, portées par des principes politiques cohérents venant de l'intérieur même de la CE, étaient verrouillés par des logiques et des procédures bureaucratiques.

A l'heure où l'actuelle ligne de Cofinancement ONG devrait être complètement revue (n'existera plus ou certainement plus sous sa forme actuelle), le risque est bel et bien de rendre la coresponsabilisation des acteurs et la capitalisation encore un peu plus diffuse. Dans l'attente d'un dialogue plus structuré, ouvert

et constructif avec la CE, l'enjeu qui se pose aux ONG européennes est celui de leur capacité à poser leurs conditions en dégageant entre elles d'abord, ainsi qu'avec les autres catégories d'acteurs et leurs partenaires au Sud, des consensus forts. Sachant que certaines ONG sont très dépendantes de ces financements européens en l'absence d'équivalent dans leur pays (Italie notamment), sachant aussi que la tendance va être d'ouvrir le cofinancement à un large gamme d'acteurs non étatiques et d'organisations internationales, les jeux de concurrence risquent bien de miner les chances de succès d'une telle entreprise.

Quelles que soient les suites données, le séminaire de Paris aura eu, nous semble-t-il, au moins le mérite de montrer tout l'intérêt qu'il y aurait à changer de paradigme (de l'efficacité/efficacités vers l'impact) mais aussi de préciser les contraintes pour les grandes agences de financement comme pour les ONG. Les changements de culture que cela implique seront difficiles à faire passer, et concernent tout le monde, à commencer par nos propres organisations. Compte tenu de tout cela et, sachant que les logiques de contrôle budgétaire ne feront probablement que se renforcer dans le futur, mieux vaut peut-être renoncer à ce concept trop chargé de risques. ■

¹⁰ Simon A. 2000 Coopération décentralisée: institutionnaliser une nouvelle approche de lutte contre la pauvreté et de développement local dans la gestion de la CE (id: 13747) (http://www.ecdpm.org/pubs/dp17_fr.htm)

→ POLITIQUES ET OBJECTIFS DE REDUCTION DE LA PAUVRETE : QUELS DÉFIS POUR LES ACTEURS NON-ÉTATIQUES*

Marc Lévy**

Le moins qu'on puisse dire c'est que "la pauvreté résiste au développement". Alors que les politiques publiques modifient peu à peu leur façon d'aborder le problème, à quelles remises en questions les acteurs non étatiques devront-ils quant à eux consentir s'ils souhaitent vraiment parvenir à réduire la pauvreté ?



PHOTO : COTA

Cette lutte contre la pauvreté est devenue une priorité fortement consensuelle. On pourrait se satisfaire du fait que depuis 1980, la proportion de la population vivant dans la pauvreté absolue dans les pays en développement a été réduite pratiquement de moitié¹. Mais ces résultats sont trompeurs car ils sont essentiellement dus aux situations chinoise et indienne. En vingt ans, la pauvreté a doublé en Afrique. De même en Europe orientale et en Asie centrale, le taux de pauvreté, resté stable jusqu'en 90 (0,3%), est passé à 4% en 2000. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le nombre de pauvres a augmenté, mais leur proportion est restée la même.

Bien que le climat économique et financier mondial laisse espérer une poursuite de la croissance, l'état d'esprit général n'est pas franchement optimiste dans la mesure où aux USA l'heure est au ralentissement et au déficit ; au Japon, la croissance est médiocre ; en Europe, on note une certaine amélioration mais la croissance annoncée restera de bas niveau ; en Chine, on assiste à une véritable "surchauffe" ; tandis qu'en Inde, le changement politique crée l'incertitude.

Dans ce contexte général, les façons d'aborder l'objectif de réduction de la pauvreté sont plus que jamais liées à la perception d'une interdépendance entre croissance, pauvreté, inégalités et sécurité.

LES ANCIENS PRÉSUPPOSÉS DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Le lien entre pauvreté et inégalités

- La pauvreté est le résultat d'un accès réduit et précaire aux ressources productrices de revenus, de capacités, d'autonomie et de sécurité.
- L'accès à ces ressources est l'enjeu de compétitions sociales inégales.
- Faute d'un minimum de régulation, les inégalités deviennent structurelles et politiques.

Le recours nécessaire aux acteurs sociaux

- Pour améliorer leur accès aux ressources stratégiques, les individus, pauvres et moins pauvres, ont besoin de s'organiser collectivement.
- Mais toute organisation collective issue de groupements locaux n'est pas nécessairement favorable à la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Le lien entre l'État et la société

- Les États ne sont pas toujours les représentants de l'intérêt général, les régulateurs des conflits d'intérêt, les défenseurs des catégories défavorisées.
- De son côté, la société civile est hétérogène. Elle est composée de groupes multiples dont les intérêts sont souvent conflictuels et parfois inféodés aux groupes sociaux dominants.
- Cependant, c'est par la collaboration entre État et société civile que peut émerger un intérêt commun. Il faut à la fois un État capable d'exercer ses fonctions de régulation et une société civile capable d'autonomie.

LE LIEN ENTRE LA CROISSANCE, LA PAUVRETE ET LES INÉGALITÉS

Partant de ces présupposés, il se développe actuellement une réflexion très intéressante chez les économistes du développement concernant ce lien entre croissance, pauvreté et inégalités. En particulier, les positions de François Bourguignon, nommé il y a quelques mois économiste en chef à la Banque mondiale, ne manquent pas d'intérêt. Que dit-il ?

Les stratégies doivent-elles avant tout viser la croissance ou bien la réduction de la pauvreté et/ou des inégalités ?

Selon Bourguignon, c'est un faux dilemme car d'une part, l'élimination de la pauvreté absolue est un objectif significatif du développement, dans la mesure où il s'agit de s'assurer que chaque personne peut pourvoir à ses besoins essentiels, d'autre part, un tel objectif nécessite une forte combinaison, spécifique pour chaque pays, de politiques de croissance et de redistribution.

Tout cela peut apparaître comme des évidences si on ne se réfère pas au débat sur la différence entre pauvreté absolue et pauvreté relative.

La première se définit par rapport à un seuil chiffré en revenu (est pauvre celui qui a moins de 2\$ par jour) ; la seconde ne se définit pas en fonction d'une estimation du coût des besoins essentiels, mais en fonction d'une certaine proportion du salaire médian pour l'ensemble de la population (le salaire qui divise la population entre ceux qui gagnent plus que ce salaire et ceux qui gagnent

* Cette contribution est un condensé d'un texte plus long qui lui-même est un mélange de plusieurs textes écrits en différentes circonstances, en particulier pour la séance de restitution de l'étude du F3E sur les relations ONG/pouvoirs publics (janvier 2004), pour le colloque du 10ème anniversaire de Coordination Sud (septembre 2004), pour le groupe de conseil et de stratégie de Concord, pour le colloque de l'Université catholique de Lille sur la réduction de la dette africaine (6 novembre 2004) et pour les journées de la coopération décentralisée organisées à Tours (27 novembre 2004).

** Réseau Impact

¹ Rapport statistique 2004 de la Banque mondiale (Le Monde du 24/04/04).

moins²). Cette dernière ne dépend donc pas de la croissance mais essentiellement de la distribution des richesses : même si une personne a plus de 2\$ par jour, elle est pauvre comparativement à ceux qui gagnent x fois plus qu'elle.

Or, s'il y a consensus sur le fait que la pauvreté relative importe, il n'y en a pas sur le fait que le "bien-être" de chacun dépend surtout de sa position relative dans la société et non pas d'un niveau de vie standard calculé en revenu minimum. Donc ce "bien-être" ne dépend pas d'un seul objectif de croissance, mais nécessite une redistribution (pour faire varier les positions relatives).

Réflexion en faveur d'une "croissance redistributrice"

Bourguignon propose d'admettre que la réduction de la pauvreté absolue est un objectif significatif pour les stratégies de développement. Mais par rapport aux autres tenants de cette position qui, le plus souvent, en concluent un lien direct entre réduction de la pauvreté et augmentation de la croissance, l'originalité de la position de Bourguignon consiste à considérer que la réduction de la pauvreté absolue dans un pays et à un moment donnés, est déterminée par le taux de croissance et par le changement dans la distribution des revenus. Comme un certain nombre d'études empiriques montrent que la relation entre croissance et distribution est forte et complexe, le grand défi d'une stratégie de développement devient alors d'établir les caractéristiques de cette interdépendance. La grande difficulté, étant donné que les deux politiques n'ont pas le même coût et qu'il y a des effets d'interaction de la croissance sur la distribution et réciproquement, est de trouver le bon dosage entre croissance et redistribution.

Cherchant à préciser les effets de la croissance sur la distribution, Bourguignon introduit un élément essentiel : la relation entre la croissance comme processus économique et les changements institutionnels, sociaux ou culturels. Que ce soit à travers les phénomènes d'urbanisation ou les demandes en matière d'accès aux services de la part de ceux qui voient leurs revenus augmenter ou, au contraire, à travers les réactions des moins avantagés, soit pour défendre leurs droits, soit pour se donner les moyens de se faire entendre, la croissance agit sur la structure de la société. D'où les effets sur la distribution.

Sans doute pourrait-on ironiser sur cette nouvelle évidence, mais ce serait ignorer l'ouverture ainsi faite, de la part d'un économiste, en direction des sciences sociales et politiques. Ouverture qui va lui servir pour tenter d'expliquer ensuite les effets de l'inégalité sur le taux de croissance. Outre l'inégalité d'accès au crédit qui manifestement limite les opportunités de création de richesses, Bourguignon est amené à mentionner les conflits sociaux, les instabilités politiques et les crises violentes, pour montrer le lien entre inégalités et perte de croissance. Que ce soit en termes de pertes de vies humaines et de coûts médicaux, ou bien en termes de coûts d'opportunités pour les ressources humaines et financières ainsi détournées de la fonction productive. Bien sûr, l'économiste regrette le manque de travaux permettant de chiffrer ces relations, mais il n'en conclut pas moins que "trop d'inégalité est préjudiciable pour la croissance".

Autrement dit, la réduction des inégalités, y compris du point de vue des rapports sociaux et du pouvoir "politique" des groupes défavorisés à faire valoir leurs droits, n'est pas seulement une préoccupation "sociale", charitable, elle a une fonction économique sur la croissance du pays.

Le rôle d'impulsion imparti aux politiques publiques

On oublie trop souvent qu'un des principes de la démocratie, c'est la redistribution des richesses et qu'il subsiste, de ce point de vue, une contradiction entre l'égalité proclamée et la réalité

des inégalités des conditions économiques. Cette contradiction tend à s'accroître, globalement parlant, tant à l'échelle internationale qu'à l'échelle nationale. Pourquoi ? Car les deux grands enjeux actuels sont de :

- faire baisser les dépenses de l'Etat-Providence, qui assurent le financement des politiques sociales de solidarité, pour maintenir les pratiques d'évasion fiscale et continuer à ne pas parler d'impôts en Afrique ou bien pour faire baisser les impôts en Europe (augmentation de la consommation et électoralisme en faveur des classes moyennes et aisées)³ ;
- renégocier le partage de la plus-value entre le travail (salaires) et le capital (dividendes) pour mieux rémunérer les propriétaires, les dirigeants d'entreprises et leurs alliés⁴.

Un récent ouvrage⁵ dénonce la régulation du capitalisme par la prépondérance des marchés boursiers comme facteur d'instabilité, de crises, de malversations, d'augmentation des inégalités, de menace sur la démocratie. Il prône un changement dans la gouvernance d'entreprise (les actionnaires ne sont pas les (seuls) propriétaires de l'entreprise) et une socialisation du capital (création d'un fonds, contrôlé par l'État et investi à long terme dans un esprit d'utilité sociale).

"Une mondialisation qui tolérerait la prédation et l'accaparement de ses fruits par une minorité n'a pas d'avenir. Une mondialisation qui détruirait les équilibres sociaux et environnementaux, écraserait les plus faibles, nierait les droits de l'homme, n'a pas d'avenir", vient de déclarer à New York le Président Chirac et avant lui, au dernier Forum de Davos, consacré au lien entre prospérité et sécurité, il fut question : "d'un nécessaire partage équitable des fruits de la croissance."

Quels défis ce revirement impose-t-il aux acteurs non étatiques ?

DE QUI PARLE-T-ON ?

Les entreprises et les commerçants sont des acteurs non étatiques, tout à fait déterminants à l'échelle locale, mais nous n'en parlerons pas. Pas plus que des collectivités locales, qu'il faut bien distinguer des associations à travers lesquelles parfois elles agissent, qui sont non étatiques mais relèvent quand même de la sphère publique.

Quant aux associations, il faut distinguer :

- les groupes dits "de base" : associations de jeunes, groupes de femmes, organisations paysannes, associations de parents d'élèves, groupes d'artisans et d'entrepreneurs, mutuelles de microcrédit, etc. dont les bénéficiaires sont les membres ;

² Par exemple, en Europe, est considéré comme pauvre celui qui perçoit moins de 50% du salaire médian.

³ La solution étant la réduction des prestations sociales, la substitution par la société civile (occupez-vous des pauvres !) et le marché. Il faut quand même savoir qu'il y a 150.000 sociétés extraterritoriales opaques qui permettent de cacher les bénéfices, en particulier grâce à 63 paradis fiscaux (25 dans les années 70). Quand les contribuables les plus riches échappent à l'impôt, c'est simple, dans les pays développés, ce sont les classes moyennes qui subissent la hausse de la pression fiscale et dans les pays en développement, il y a pénurie de services publics.

⁴ Car pendant les trente glorieuses (1945-1975), sous la pression des syndicats et pour endiguer la montée du communisme, le partage était favorable aux salaires (70% contre 30% aux profits). Depuis les années 1980, la reconquête a commencé. On est aujourd'hui dans un ratio de 60/40 et ce n'est pas fini !

⁵ Michel Aglietta et Antoine Rebérioux. *Dérives du capitalisme financier*. Albin Michel.

- les associations dites "intermédiaires", situées entre les bénéficiaires et les commanditaires des actions entreprises, qui ont des responsables, parfois des permanents, qui n'appartiennent pas aux groupes des bénéficiaires et qui fonctionnent comme des professionnels.

Les dernières se sont développées, dans le contexte de démocratisation des sociétés, de faiblesse ou d'autoritarisme des États, souvent en tirant parti des appuis apportés par les coopérations internationales. Elles prennent en charge des services "d'intérêt général" (actions éducatives, culturelles et sportives ; microcrédit ; ramassage des ordures ; aides aux handicapés ; accueil des enfants de la rue ; actions sanitaires ; appui aux agriculteurs et aux petits entrepreneurs ; etc.). En dix ans d'expérience et plus, certaines ont pu développer une véritable compétence professionnelle. Néanmoins, elles peuvent employer à la fois des salariés et des bénévoles. Non seulement elles remplissent des fonctions directement profitables aux populations, ce qui leur confère une indéniable utilité sociale, mais elles peuvent aussi brasser beaucoup d'argent et tisser des réseaux d'influence bien ramifiés. De ce fait, elles constituent parfois des tremplins politiques et en tout cas, des points d'ancrage pour de nouveaux types de leaders.

Localement, en Afrique en particulier, là où l'État "n'arrive" pas ou peu et où, avant la décentralisation, les pouvoirs publics étaient faibles, ces leaders associatifs, ont pu, dans certains cas, prendre des habitudes d'autorité que les nouveaux élus viennent un peu perturber. Dans d'autres cas, ces leaders associatifs sont devenus des élus.

Dans un autre genre, les fédérations paysannes qui se constituent au niveau national et régional (cas du ROPPA, fédération des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest), sont aussi des organisations intermédiaires. Mais les dirigeants de ces fédérations ne sont pas des "professionnels" ; surtout des membres élus rendant des comptes aux groupes de base. Là aussi, on a pu observer des débuts de décalage avec la "base", entre organisations faitières et groupes locaux.

Il faut également distinguer les associations intermédiaires originaires des pays européens et américains de celles constituées par des acteurs africains, asiatiques ou latino-américains. Le fait que des groupes comme OXFAM ou World Vision installent des antennes locales présentées comme des structures autochtones vient ajouter à la confusion.

C'est une nuance importante à souligner dès lors qu'on se pose la question de la légitimité des associations. Ce n'est pas pareil de "parler en tant que, paysans, pauvres ou victimes" ; ou alors "parler avec" ; et d'autre part, "parler au nom de" ou "parler à propos de"⁶. Il est entendu que des organisations peuvent faire légitimement plusieurs choses à la fois, tandis que d'autres, bien que "basiques", peuvent abuser de leur position et se mettre plutôt à parler au "nom de".

LA PRISE EN COMPTE DES INÉGALITÉS

Les opérations de développement ont fréquemment pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la population, de soutenir les processus de décentralisation, d'améliorer la gouvernance locale, d'augmenter la maîtrise du développement par les populations, de développer l'agriculture. Quand l'objectif de réduction de la pauvreté est mis en avant, souvent pour se conformer au consensus actuel, cela sous-entend que "ici, tout le monde est pauvre", ce qui a fortement tendance à banaliser la pauvreté.

Il est vrai que selon les statistiques officielles, 30 à 40% de la

population vit en dessous du seuil de pauvreté nationale, parfois même davantage. Les accablantes difficultés des personnes et leur souffrance sont visibles et éprouvantes. Cela dit, une connaissance des réalités par la pratique permet de "voir" la pauvreté de quatre façons :

- par la faiblesse/irrégularité/précarité des revenus (par le manque d'opportunités d'emplois ou d'activités rémunératrices, etc.) ;
- par les conditions de vie et d'hygiène (sous-alimentation, manque d'accès à l'eau à des logements de bonne qualité, le manque d'infrastructures d'assainissement, etc.) ;
- par la maladie (manque d'accès au soin, d'infrastructures, de moyens pour payer les consultations et les médicaments, etc.) ;
- par le manque de formation des adultes (qui handicape leur accès au travail, leur insertion dans la vie sociale et donc accroît leur vulnérabilité) et par le manque de scolarisation des enfants qui sont retirés de l'école dès que les revenus des parents ne permettent plus de payer la scolarité.



PHOTO : COTA

Regarder les opérations de développement sous l'angle de la pauvreté peut sembler inutile car de l'ordre de l'évidence, de la tautologie : le développement c'est la lutte contre la pauvreté. Mais ce qu'on constate, c'est que la pauvreté, pourrait-on dire, résiste au développement :

- parce que les objectifs sont trop globalisés (améliorer les conditions de vie de la population, soutenir les processus de développement local, améliorer la gouvernance locale, augmenter la maîtrise du développement par les populations...)
- parce que les réalités sont trop généralisées ("tout le monde est pauvre dans notre zone de travail")
- parce que les projets sont trop "systémisés" (tout est lié, il ne faut pas séparer l'accès aux revenus, de la santé, de l'éducation, du logement, etc.)

La pauvreté devient, d'une certaine façon, "invisible" et finit par être perdurable, quelles que soient les bonnes intentions des projets.

Les acteurs non étatiques ont voulu lutter contre le misérabilisme (l'afro-pessimisme !) qui accable souvent l'Afrique, ce qui a pu avoir tendance à faire baisser l'aide publique au développement et à démobiliser les opinions publiques. Ils ont préféré

⁶ Pour reprendre une différenciation empruntée à Hugo Slim. Oxford Brookes University. "By what authority ? The legitimacy and accountability of non-governmental organisations". Décembre 2002.

mettre en avant le dynamisme des initiatives, la progression de la démocratie participative, la richesse relationnelle, la vitalité associative, etc. Le regard sur la pauvreté en est devenu presque dérangeant car il remet en évidence les réalités vécues par les populations, certes, sans annuler les visions positives ci-dessus, mais quand même, en les "bousculant" un peu.

Il y a partout en Afrique, un tissu associatif, parfois émergent, parfois ancien et très actif ; il y a une progression de la gouvernance locale, parfois lente, parfois très conséquente ; mais il y a aussi une permanence des situations de pauvreté : pas d'argent, des logements minables, pas assez à manger, des maladies, un avenir bouché, etc. Et quand on arrive à chiffrer (il y a de plus en plus de telles études locales), c'est une situation qui peut concerner la moitié de la population.

Quel que soit l'excès de la formule "tout le monde est pauvre", elle rappelle que même un fonctionnaire, considérablement avantagé par son salaire mensuel, finit par vivre pauvrement, compte tenu du nombre de personnes qu'il doit faire vivre ou soutenir avec cet argent.

Néanmoins, il faut se dire que tout le monde n'est pas pauvre avec la même gravité. Il y a des différenciations, des inégalités. C'est le point le plus obscur, le plus difficile à préciser, à quantifier. Lors des enquêtes, il faut beaucoup insister pour accéder à cet aspect de la réalité, comme si la société homogène était une référence valorisée. Il vaut mieux, au contraire, postuler que les sociétés sont hétérogènes et traversées par des inégalités, pour comprendre les dynamiques sociales et politiques à l'œuvre.

On observe, de fait des inégalités entre quartiers d'une ville, entre hommes et femmes, entre classes d'âge, entre salariés (dont les fonctionnaires), entre ceux qui travaillent et les chômeurs, entre les "gros" agriculteurs/éleveurs/commerçants et le reste de la population.

LES ACTEURS NON ÉTATIQUES SONT-ILS VRAIMENT LES DÉFENSEURS D'UN DÉVELOPPEMENT RÉDUCTEUR DES INÉGALITÉS ?

L'analyse des relations État/Société civile ne prend pas suffisamment en compte la part d'hybridation qui fait qu'il y a du social dans l'État et de l'étatique dans la société.

Les deux partenaires ont intérêt à entretenir l'idée qu'ils sont différents de l'autre : je suis légitime et représentatif, tu ne l'es pas, dit l'État ; je défends les "petits", tu es trop lié aux intérêts dominants, lui répond l'associatif !

En réalité, État et acteurs non étatiques sont des "contraires", font mine de s'opposer durement, mais en même temps, négocient leur coexistence. Ils ont besoin l'un de l'autre, font ce qu'il faut pour, mais clament à haute voix tout ce qui les sépare. Les oppositions ne doivent pas nous empêcher de voir la part de négociation, d'alliances, de convergence, de coexistence. Faute de quoi, on risque de se tromper dans l'analyse de la dynamique de ces deux entités politiques. Surtout au moment où l'unanimité grandit en faveur de la lutte contre la pauvreté, du développement durable, de la nécessité de conjuguer libéralisation des échanges et régulation des marchés, croissance et réduction des inégalités, taxation internationale et augmentation de l'aide publique au développement, etc. Autrement dit, au moment où le discours politique devient lui aussi une "coexistence de contraires", produisant une certaine confusion qui ne peut s'éclaircir que si on analyse ce qu'il en est des convergences et de la réalité des objectifs poursuivis.

Pour remplir des objectifs d'intérêt collectif, il faut être capable

d'intérioriser la pluralité des intérêts et accepter la nécessité d'arbitrer entre des attentes concurrentes, ce qui qualifie exactement le terrain du politique.

La question n'est donc pas "comment se passer des États" (ou à l'inverse, comment se passer des non étatiques), mais quelle est la bonne distance au politique ? Car même des régimes autoritaires peuvent s'accommoder d'un milieu associatif, à condition qu'il fonctionne en soupapes de sécurité", en substitution de la question sociale, autrement dit, à condition qu'il contribue à la "dépolitisation de l'espace public", pour reprendre des expressions du rapport sur les sociétés du sud. Expressions auxquelles font écho les analyses de Thierry Pech et Marc-Olivier Padis dans leur livre récent sur "Les ONG, la politique et le marché"⁷. La remise en cause de la souveraineté des États (par les ONG) ne tracerait-elle pas, se demandent-ils, les contours d'une "antipolitique", faite de désengagement des États, de dénigrement de l'État-nation, de l'utopie de la puissance du droit, du pouvoir médiatique, de l'illusion de la démocratie directe.

LES ACTEURS NON ÉTATIQUES PEUVENT-ILS RENONCER À LEUR VU DE "CHASTÉTÉ POLITIQUE" ET SE FAIRE OUVERTEMENT LES DÉFENSEURS D'UN PARTENARIAT ASSOCIANT L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

Face à des pouvoirs publics locaux légitimés par des élections indiscutables et exerçant leur responsabilité en matière de développement local, les acteurs non étatiques peuvent demander à faire reconnaître, pour une prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques, leur fonction de lobby pour le compte d'intérêts particuliers (enfants de la rue, handicapés, habitants de tel quartier, etc.). Ils peuvent également revendiquer leur expérience et capacités opérationnelles pour demander à être partie prenante de la mise en œuvre des politiques publiques. Cela suppose de leur part d'accepter, sans la dénigrer et n'y voir qu'une position d'instrumentalisation, la fonction de "prestataire de services" pour le compte de la municipalité et non de décider seuls, avec l'appui d'une coopération étrangère, de mener telle ou telle action.

Cela suppose de la part aussi de la municipalité d'accepter de contractualiser avec un opérateur non étatique plutôt que d'intégrer le service en question dans les fonctions assurées directement par la municipalité.

Ce mouvement de délégation de service public est totalement d'actualité en Europe. Dans la mesure où il concerne la sous-traitance aux entreprises privées de fonctions assurées par les administrations (centrales et décentralisées), il suscite un certain nombre de réticences. Mais depuis longtemps en France, l'État confie au milieu associatif des fonctions d'animation sportives, d'éducation populaire, de gestion d'institutions culturelles, d'aides aux personnes en difficulté, etc. Il y a là une expérience "d'économie mixte" intéressante.

Au lieu de considérer que seule l'action indépendante est synonyme de qualité, les acteurs non étatiques peuvent-ils s'inscrire dans une logique contractuelle de prestataires, capables de négocier le contenu de leur service ? ■■■

⁷ Les multinationales du cœur. Seuil. Février 2004.

→ LES ONG DU NORD DANS LA CONSTRUCTION ET LA CONSOLIDATION DE L'IMPACT DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS DE SOCIETE CIVILE DU SUD. L'EXPERIENCE DE ACORD* EN AFRIQUE DE L'OUEST

Mamadou GOÏTA**

Ces dernières années, les fonctions et capacités des organisations de société civile du Sud (OSCS) ont beaucoup évolué. A condition que leur autonomie n'en souffre pas, le renforcement de leurs relations avec leurs homologues du Nord reste néanmoins indispensable. La mise en œuvre de projets communs devrait contribuer à construire une solide complicité. Toutefois, les ONG du Nord (ONGN) doivent accepter de reconsidérer leurs fonctions traditionnelles.



PHOTO : M. SCHEIDWEILLER

En dépit des potentialités qu'elles recèlent, les ONG au Sud subissent de nombreuses contraintes qui entravent leur efficacité et les empêchent de fonctionner de manière optimale. Ces contraintes sont d'abord d'ordre économique (pénurie de ressources matérielles et financières), social (des pratiques et valeurs culturelles en porte-à-faux avec les principes de la gouvernance démocratique limitent l'impact de la mobilisation citoyenne des populations), organisationnel (dysfonctionnement interne des organisations qui sont souvent émiettées et ne parviennent pas à transcender les clivages, divisions et divergences d'intérêts pour parvenir à une synergie d'action). A cela il faut encore ajouter que :

- les plus dynamiques des organisations sont surtout implantées en ville (le décalage entre la composante urbaine et la composante rurale de la société civile constitue une faiblesse notoire) ;
- les membres participent généralement peu à la vie des organisations ;
- très peu d'organisations disposent de ressources humaines suffisamment compétentes pour la poursuite de leurs ambitions ;
- dans l'ensemble, la communication institutionnelle reste déficitaire et déficiente (la personnalisation du pouvoir, sa centralisation dans les mains du fondateur ou d'une poignée de responsables, les ambitions personnelles, les conflits de leadership ainsi que les cloisonnements internes s'opposent à une communication et une coopération interne et externe).

A ces problèmes, on peut ajouter les tentatives d'embrigadement et de caporalisation ou de récupération par les pouvoirs publics ou politiques, les trafics et détournements divers, les pesanteurs socioculturelles, l'ignorance des communautés de base, la méconnaissance ou le non-respect des textes constitutifs, le poids excessif de l'État...

ÉVOLUTION DES FONCTIONS DES OSCS

L'intervention de l'État a cependant diminué depuis le début de la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel. Il s'est notamment désengagé de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits.

Les institutions publiques sont peu à peu restructurées et dans la plupart des pays, on reconnaît aujourd'hui ouvertement les phénomènes de corruption. Dans les services de l'État, les effectifs sont réduits, ce qui se répercute sur leurs capacités d'intervention dans les actions de développement.

En donnant une nouvelle impulsion à la participation populaire, les dynamiques de décentralisation engagées depuis une quinzaine d'années, amènent une redéfinition du rôle de l'État et modifient les rapports de force avec la société civile qui doivent désormais cumuler de multiples fonctions :

- des fonctions économiques : production, transformation, commercialisation des biens et des services, gestion des facteurs de production... ;
- des fonctions sociales : culture, éducation, formation, santé, entraide... ;
- des fonction de représentation et de défense des intérêts : défense des intérêts des groupes et plaidoyer à l'échelon local et parfois régional, national et international... ;
- des fonctions de partage de l'information, de communication (interne et externe) et de renforcement des capacités ;
- des fonctions de coordination : établissement de liens aux échelons local et mondial et dans plusieurs domaines ;

Si certaines de ces fonctions étaient présentes au sein des premières générations d'ONG du sud et particulièrement en Afrique, d'autres ont émergé au fur et à mesure que des enjeux nouveaux sont apparus. En effet, la fonction de représentation et de défense des intérêts est une fonction qui a beaucoup évolué. Elle constitue aujourd'hui le fondement de la lutte pour l'instauration des conditions de développement favorables aux plus marginalisés et pauvres.

* "Association de Coopération et de Recherches pour le Développement". C'est un consortium d'ONG européennes, canadiennes et asiatiques dont les membres sont actuellement : le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD, France), le Groupe Développement (France), Inter Pares (Canada), HEKS (Swiss Interchurch Aid), Nederlandse Organisatie Voor International Ontwikklingsamenwerking (NOVIB, Pays-Bas), Oxfam Hong-Kong, Oxfam GB, The Strømme Memorial Foundation (Norvège), Vredeseilanden (Belgique) et Mani Tese (Italie). Il intervient en Angola, au Botswana, au Burundi, au Burkina Faso, au Cameroun, en Erythrée, en Ethiopie, en Guinée Conakry, au Mali, en Mauritanie, au Mozambique, en Namibie, au Nigeria, en République Démocratique du Congo, au Rwanda, au Soudan, en Tanzanie, au Tchad et en Ouganda.

** Socio-économiste du développement, Ingénieur en gestion des systèmes de formation, Directeur régional A.C.O.R.D., bureau Afrique de l'Ouest (Sahel 1).

EVOLUTION DES RÔLES DES ONGN

Les ONGN jouent un rôle déterminant dans l'émergence et la consolidation des mouvements sociaux. En partenariat avec les ONGS, elles contribuent au changement des rapports de forces (base de la construction des impacts positifs des actions de développement). Ses rôles peuvent être déclinés comme suit :

- informer et éduquer les acteurs impliqués dans les dynamiques du développement pour construire, tant au Nord qu'au Sud, une citoyenneté active et responsable ;
- former les populations et des organisations de la société civile en vue de renforcer leurs capacités d'analyse et d'action ;
- capitaliser des expériences de façon à pouvoir proposer des alternatives au développement ;
- mener des recherches permettant de clarifier les perceptions des acteurs par rapport aux différentes problématiques ;
- créer des réseaux et des alliances entre organisations autour de visions et de concepts partagés (harmonisés mais pas forcément homogénéisés).

LES RELATIONS ENTRE ONG DU NORD ET DU SUD

Les OSCS en général et les ONG en particulier cherchent actuellement à développer des alliances :

- au niveau interne, pour consolider leur crédibilité vis-à-vis des autres acteurs et affirmer leur légitimité sur le plan national et/ou sous-régionale ;
- au niveau national et sous-régional, pour agir sur les politiques et les pratiques à ces deux échelles ;
- au niveau international, pour proposer des alternatives aux modèles dominants déifiés par d'autres acteurs aujourd'hui.

Dans cette perspective, les relations entre les OSC du Nord et du Sud s'orientent de plus en plus vers les principes fondamentaux suivants :

- aller au-delà de l'intermédiation financière pour créer un véritable espace de complicité, de façon à éviter les mésaventures telles que celle du PASAOP (Programme d'Appui aux services Agricoles et aux Organisations Paysannes) au Mali (cf. Encadré 1) ;

Encadré 1

LE PASAOP (Programme d'Appui aux services Agricoles et aux Organisations Paysannes)

Sur les 93 milliards de FCFA accordés en prêt à l'Etat Malien par la Banque Mondiale à travers les fonds IDEA et la Coopération Néerlandaise avec la "bénédiction" d'autres coopérations bilatérales pour l'appui au développement agricole, environ 7 milliards seulement sont destinés au renforcement des capacités des organisations paysannes (OP) ; le reste est consacré aux services techniques de l'Etat qui sont presque inexistantes de nos jours en termes d'appui au monde rural. En plus, la gestion de la partie consacrée aux organisations paysannes est confiée à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), une organisation créée par une loi et dont le président actuel est un ancien... pilote. Les OP ne s'y reconnaissent pas et doivent constamment essayer de

contourner l'APCAM pour atteindre leurs objectifs. Les critères d'accès aux fonds y sont tellement inadaptés que pour la première année de mise en œuvre, aucune d'entre elles, en dehors de l'APCAM elle-même, n'a pu y accéder. Qui a défini ces critères et pour quels desseins ?

Une évaluation à mi-parcours de la première phase du programme vient d'être faite qui fait ressortir de nombreuses insuffisances liées à l'approche du programme et à l'interaction entre ses différentes composantes.

Cet exemple remet en question :

- le rôle de l'Etat dans la répartition des ressources,
- la légitimation par l'Etat de certaines institutions qui ne sont pas forcément représentatives des acteurs et actrices pour lesquels elles sont pourtant créées,
- le fait que la reprise locale des actions de coopération passe exclusivement par les gouvernements.

- développer des analyses communes pour agir sur les pratiques et les politiques à différents niveaux (cf. Encadré 2) ;

Encadré 2

La Ligue des Consommateurs au Burkina Faso (LCB) et les règles de l'OMC

C'est grâce aux informations fournies par les ONGN sur les implications des accords de l'OMC que la LCB a pu informer les autorités gouvernementales burkinabées en 1999 sur la nécessité de reconsidérer leur position pour la signature éventuelle des nouveaux accords en négociation lors du sommet de Seattle.

- construire et consolider une citoyenneté mondiale à travers des échanges d'expériences et de pratiques (Cf. Encadré 3) ;

Encadré 3

Les processus d'élaboration des Cadres Stratégiques de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) en Afrique de l'Ouest

Les principes de base de la reprise locale de ces stratégies ont été établis sans concertation avec les OSCS. Elles n'ont été associées qu'à la restitution de certaines études et cela de façon très tardive. Même si la participation a un coût, il aurait été plus avisé de recueillir les préoccupations de tous les acteurs concernés et d'écouter toutes les alternatives proposées. Les ONGN ont été les premières à dénoncer ces carences et à pointer la nécessité de modifier les rapports de forces dans la gestion des différents dossiers.

- socialiser des mécanismes et des stratégies d'action pour élargir les bases à d'autres acteurs qui sont en marge des dynamiques et redéfinir les stratégies organisationnelles (cf. Encadré 4) ;

Encadré 4

La FENOP, Monsanto et l'Etat Burkinabé

Grâce aux nombreuses informations sur les OGM fournies par les ONGN et relayées par des ONGS, la Fédération

Nationale des Organisations Paysannes du Burkina (FENOP) a pu interrompre les négociations que l'entreprise Monsanto avait entreprises avec les autorités du pays en 1998. Les informations fournies séance tenante par la FENOP ont permis à l'Etat de prendre du recul par rapport aux propositions d'appui à la recherche agricole de Monsanto.

Pour aboutir à leurs fins, plusieurs actions ont dès lors été entreprises visant à "déstabiliser" cette organisation paysanne qui est aujourd'hui presque absente dans les débats sur l'introduction du coton Bt dans le paysan agricole du pays.

- relayer les voix du Sud dans les espaces de décisions au Nord et au Sud dans le cadre de la gouvernance globale (même si les OSCS sont en train de s'affirmer sur la scène internationale, le niveau de démocratisation dans la plupart des pays du sud notamment en Afrique ne permet pas pour l'instant de faire certaines prises de positions ou même d'avoir accès à certains espaces) ;
- développer institutionnellement des ONGS à travers des échanges d'expériences mais aussi des formations adaptées ;
- développer une approche multidimensionnelle pour palier les insuffisances des programmes sectoriels qui sont généralement en décalage par rapport à la planification locale (une approche plus participative, ascendante, déconcentrée et décentralisée permettrait un meilleur accès et une meilleure appropriation des actions et des fonds sectoriels par les collectivités décentralisées et les communautés à la base).

LE REPOSITIONNEMENT DE ACORD EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'analyse de l'évolution d'un consortium d'organisations du Nord comme ACORD est très intéressante pour illustrer l'évolution des rôles et fonctions des ONGN dans un contexte changeant.

Créé en 1976, ce consortium d'ONG européennes et canadiennes entend au départ fournir à ses membres la capacité opérationnelle de traiter les problèmes de pauvreté engendrés par la sécheresse en Afrique subsaharienne. Ses premiers programmes sont de type "urgente".

Après 1980, l'organisation élargit ses programmes en y introduisant des activités de réhabilitation (aménagement de plaines rizicoles et bourgoutières par la confection d'ouvrages à submersion contrôlée ; le maraîchage et la pêche ; la santé primaire et l'alphabétisation ; les magasins céréaliers, l'artisanat ; les prêts pour la reconstitution du cheptel). Durant cette période, l'organisation travaille systématiquement avec les services de tutelle des Etats. Les bénéficiaires sont uniquement des groupements formels d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs et d'artisans, puis ce public va s'étendre aux bénéficiaires mêmes de ces organisations dès la seconde moitié de la décennie. Les actions de ACORD sont alors élargies aux activités de développement (périmètres irrigués villageois, irrigation d'appoint, greniers semenciers, hydrauliques pastorales, fonds pour activités génératrices de revenus, formations spécifiques, réflexions sur l'approche femme et développe-

ment). A ce moment-là, ACORD se met à recruter ses propres équipes et opère directement sur le terrain par le biais de coordinations installées dans différentes régions des pays concernés.

En 1990, l'intervention devient indirecte dans certains pays comme le Mali qui connaît alors une période de troubles. Des méthodes participatives sont expérimentées autour d'actions d'intérêts communautaires (auto-évaluation, GRAAP, MARP...). Accompagnées par ACORD, des organisations communautaires de base commencent à émerger.

A partir de 1997, des évaluations mettent en lumière la faiblesse des actions de développement institutionnel, du suivi/évaluation et la difficulté de lier les niveaux d'intervention micro et macro. Ainsi, malgré les nombreuses réalisations physiques, le travail ne débouche pas sur une meilleure organisation des ruraux partenaires. La tendance à donner toujours aux problèmes des populations des réponses économiques (même si elle correspond à des besoins réels) n'implique pas nécessairement un développement social. En définitive, ACORD semble avoir travaillé en s'adressant aux conséquences/effets de la pauvreté plutôt qu'à ses causes profondes. Les programmes s'adressent à des objectifs et à des stratégies à portée locale et s'intéressent moins aux enjeux nationaux et/ou internationaux qui sont déterminants pour l'obtention d'une meilleure justice sociale. L'impact des interventions sur les conditions de vie des populations s'en ressent forcément.

DE "L'INTERVENTIONNISME" À "L'AFRICANISME"

Ce constat pousse le consortium vers une approche de programmation dont la perspective est "exclusivement africaine". Son travail se base désormais sur l'agenda de développement de l'Afrique, mais il ne perd pas de vue la nécessité de faire le lien entre les actions pratiques et les actions politiques dans le cadre de la gouvernance globale. ACORD ne "s'africanise pas pour autant" car si les orientations sont africaines, ce n'est pas forcément le cas des ressources humaines.

ACORD opte pour la promotion d'une société dans laquelle tous(tes) les citoyen(nes) peuvent exercer équitablement leurs droits et assumer leurs responsabilités. L'objectif est d'appuyer les mouvements sociaux africains afin qu'ils contribuent à la promotion de la justice sociale à travers la définition et la mise en œuvre d'un développement fondé sur les droits politiques, économiques et sociaux de tous, sans distinction de religion, de classe sociale, de sexe, de race et d'origine.

Dans cette perspective, ACORD s'assigne cinq objectifs opérationnels :

- Contribuer à la mise à la disposition des communautés partenaires des informations sur les droits internationaux et les moyens d'y accéder à ces droits ;
- Renforcer les capacités des personnes ou groupes affectés par les phénomènes de conflits, de pauvreté et d'exclusion afin qu'ils agissent à promouvoir les changements souhaités et leur bien-être ;
- Animer des actions de recherche et d'analyse avec certains groupes démunis et marginalisés afin d'apporter des solutions adéquates aux problèmes qu'ils vivent ;
- Promouvoir en tant qu'acteur de la société civile le plaidoyer en faveur des droits et du bien-être de tous ;
- Faciliter la mobilisation des partenaires et la constitution d'alliances en vue de l'émergence d'un mouvement social à l'échelle nationale, régionale, internationale et mondiale.

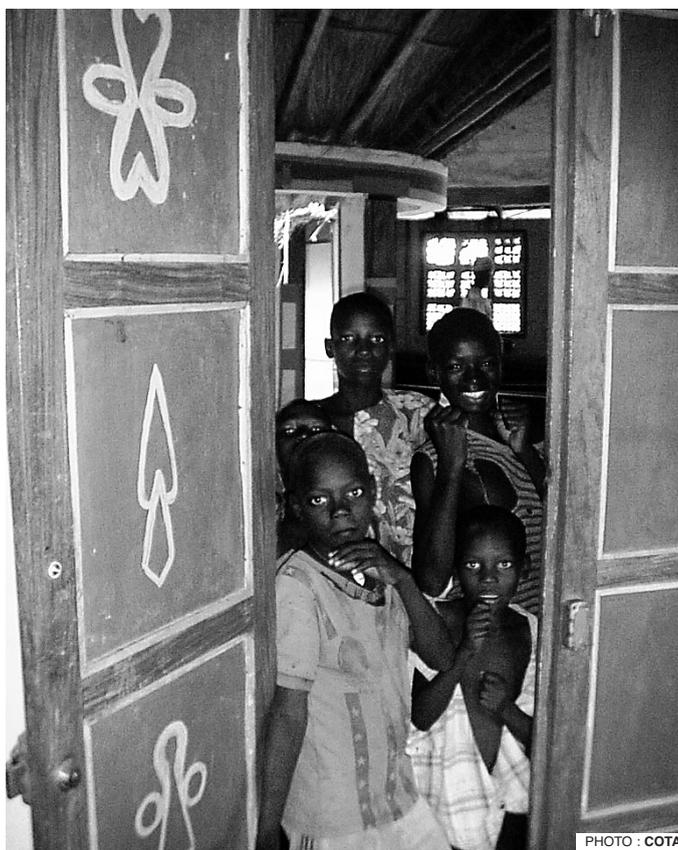


PHOTO : COTA

Le secrétariat exécutif de l'organisation est transféré en Afrique pour être "plus près" du mouvement social africain¹ et les profils de postes sont redéfinis de manière à "africaniser" les fonctions "décisionnelles". L'ouverture de l'organisation aux organisations et réseaux d'organisations africaines ayant des visions partagées entraîne la redéfinition de sa gouvernance interne et externe.

Dorénavant ACORD entend travailler sur les questions politiques et ne plus se cantonner à des actions purement technico-économiques.

L'APPUI À L'ÉMERGENCE D'UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET RESPONSABLE DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Depuis 2003, le consortium s'est doté d'un nouveau programme quadriennal en Afrique de l'Ouest étendu sur le Burkina Faso, la Guinée Conakry, le Mali et la Mauritanie par lequel il veut, en contribuant aux débats sur le développement socio-économique, politique et institutionnel dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en particulier et de toute l'Afrique en général, participer à la consolidation des mouvements sociaux africains. Ce projet appelle un repositionnement institutionnel, méthodologique, opérationnel et une évolution du contenu des activités à entreprendre. Il nécessite aussi un renforcement des capacités des acteurs qui seront amenés à porter les actions identifiées.

L'un des éléments fondamentaux de ce changement est la "perspective régionale" qui est adoptée. Celle-ci permet

d'aborder des questions plus larges qui dépassent le niveau d'un seul pays. L'intervention à l'échelle régionale permet aussi de :

- créer des alliances entre les organisations de la société civile des quatre pays pour favoriser les apprentissages réciproques et contribuer à l'émergence d'un mouvement social africain ;
- travailler sur et avec les institutions interétatiques qui se mettent en place pour prendre des décisions impliquant la région ;
- améliorer l'efficacité et l'efficience dans les interventions grâce à des économies d'échelle et davantage de cohérence entre toutes les interventions (appuis pour les actions pratiques, la capitalisation, recherche, action de plaidoyer...) ;
- participer aux actions du mouvement social africain en construction de façon à transformer les actions pratiques menées actuellement en actions de plaidoyer à différents niveaux de l'échelle.

CONCLUSIONS

Ces orientations se fondent sur la nécessité de redéfinir les rôles respectifs des ONG du Nord et du Sud, leurs approches et le contenu de leurs actions pour non seulement mieux répondre aux attentes des populations mais aussi pour créer de nouvelles formes d'alliances permettant d'offrir une plus-value aux dynamiques de développement dans les pays du Sud. La pertinence, l'efficacité, l'efficience et les impacts des interventions futures dépendront dans une large mesure d'une définition claire des formes d'alliances et donc des "zones de complicité" possibles entre les ONG du Sud et celles du Nord.

¹ Le secrétariat se trouve actuellement à Nairobi mais pour des raisons stratégiques, le bureau de Londres est toujours opérationnel avec une petite équipe.

→ L'APPORT DES ONG EUROPEENNES AU DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE LATINE

Francisco Romàn et Teresa Mosquera*

Quelle que soit la cohérence des interventions, l'adéquation des méthodes et techniques aussi professionnelles soient-elles, la coopération, qu'elle agisse par l'intermédiaire d'organisations du Sud ou du Nord, n'est pas suffisante pour répondre aux enjeux actuels du développement latino-américain. Il faut repenser les modes d'intervention vers des démarches de processus qui appellent la contribution de tous les acteurs concernés.



PHOTO : CESA

Dans l'Amérique latine de l'après-guerre, l'accès à la terre et l'amélioration des conditions de travail sont les principaux chevaux de bataille de la lutte sociale. Pour contenir la pression sociale et répondre à l'impérieuse nécessité d'une modernisation capitaliste, dans l'espoir de juguler la propagation des idées de la Révolution cubaine, les USA promeuvent la stratégie de "l'alliance pour le progrès". Les pays adhérents entament alors une série de réformes inspirée par le CEPAL¹ et incluant notamment des réformes agraires.

C'est dans ce contexte, qu'encouragées par les idées de la Nouvelle Eglise de la Théologie de la libération² et par l'essor des mouvements populaires, les premières ONG sont créées, avec l'appui des agences de développement international³. C'est à cette époque que se tissent également les premières relations entre ONG du Nord et du Sud. Depuis l'Europe, des moyens sont acheminés pour impulser des dynamiques d'autogestion et initier des projets destinés à améliorer les conditions de vie des populations et appuyer des processus de transformation sociale (surtout par l'éducation populaire, le renforcement des organisations et quelques projets de production).

Dans les années 80, et jusqu'au milieu des années 90, alors que la mondialisation prend son essor et que les ajustements structurels sont imposés, une nouvelle vague d'ONG apparaît, formées de très nombreuses organisations d'essence populaire soucieuses d'établir et de défendre la démocratie. Une fois les dictatures révolues et le retour de la démocratie proclamé, la promotion de la participation de la société civile est devenue une ligne d'action importante. On commence aussi à porter une attention particulière au développement rural et au mouvement paysan. Dans un premier temps, les partenaires poursui-

vent des visions politiques communes et leurs relations se renforcent encore, mais cela change dès lors que commencent à se faire sentir les désagréments des politiques néolibérales.

UN TOURNANT MAJEUR DANS LES RELATIONS DE COOPÉRATION

La paupérisation galopante que ces politiques entraînent ruine les efforts accomplis jusqu'alors. Dans la seconde moitié de la décennie 90, l'impact de l'appui financier ou technique apporté par les agences de coopération se trouve fortement minimisé quand il n'est pas tout bonnement contesté.

A la même époque, d'autres facteurs interviennent qui interfèrent dans les relations de coopération :

- les pays européens font pression pour que soient établis des mécanismes de suivi et d'évaluation plus précis des projets ;
- le discours pour la lutte contre la pauvreté initié par les agences internationales relègue les enjeux historiques du développement latino-américain (concentration des richesses et gestion du pouvoir) et la lutte contre les méfaits de la globalisation, au second plan des lignes d'action des ONG, et même des mouvements sociaux et populaires ;
- les processus de "stabilisation macroéconomique" patronnés par le FMI et la consolidation des "démocraties" latino américaines justifient le fait que les agences internationales de coopération se focalisent plutôt sur les pays de l'ancien bloc de l'Est, plus intéressants pour l'Europe d'un point de vue géopolitique ;
- on privilégie le soutien à des initiatives de type humanitaire ou urgentiste qui entraînent des impacts visibles et immédiats au détriment d'interventions inscrites dans des processus et conditionnées par des changements structurels ;
- les institutions financières multilatérales et les coopérations bilatérales conditionnent leur subventions de telle sorte qu'elles incitent les ONG et les autres organisations de la société civile qui les sollicitent à modifier leurs agendas, voire à changer leurs objectifs en faveur de leurs propres intérêts (si bien que beaucoup d'ONG deviennent des adjudicataires exécutrices de projets basés sur des agendas prédéfinis) ;
- l'affaiblissement des agences de coopération privées du

* Central Ecuatoriana de Servicios Agrícolas (CESA) est une ONG équatorienne spécialisée dans différents aspects liés aux développements Agraire et Rural.

¹ Comisión Económica para América Latina (y Caribe)

² "Dans les années 60, l'Église catholique est bousculée par les transformations rapides qui s'effectuent de par le monde. Le pape Jean XXIII se lance lui-même dans une grande entreprise de changement: le Concile Vatican II. Pendant ce temps, en Amérique latine, un nouveau courant chrétien se développe marqué par une volonté de solidarité avec les pauvres, par des pratiques de conscientisation et d'émancipation, de participation dans les mouvements sociaux et les organisations populaires, et même, dans certains pays, dans les mouvements politiques d'obédience marxiste. L'idée que seulement un changement radical des structures politiques, économiques et sociales mené par les pauvres eux-mêmes pourrait venir à bout de la pauvreté fait son chemin." (cf. www.web.apc.org/~drainvil/viejos/octobre/liberation.htm)

³ Les membres des premières ONG locales sont pour la plupart des militants du mouvement populaire et souvent liés à des partis politiques de gauche.

Nord, due à la réduction des ressources de la coopération pour le développement, se répercute sur les capacités et le positionnement des ONG du Sud dont beaucoup dépendent exclusivement de l'aide du Nord pour leur gestion ;

- l'attention apportée aux exigences d'efficacité et d'efficacité dans l'utilisation des fonds de la coopération, se fait au détriment d'une analyse suffisamment profonde des situations et fait que :
 - on donne la priorité des appuis limités sur des actions ponctuelles au lieu de s'inscrire dans de vrais processus,
 - on accorde plus d'importance aux formes, aux mécanismes et aux instruments, qu'aux contenus et au sens des interventions ;
- les changements de contexte nationaux et internationaux ont fait apparaître de nouveaux champs d'action sur lesquels il est important de se pencher, de nouveaux enjeux apparaissent qu'on n'avait pas prévu ou considéré avec suffisamment de profondeur (avec les dynamiques de décentralisation, par exemple, les processus de développement local se renforcent mais dans des contextes nationaux fragilisés par des politiques globales qui induisent des effets à différentes échelles) ;
- les observations empiriques de bureaucrates se sont substituées à la connaissance et l'expérience du terrain pour servir de base à l'élaboration de propositions d'interventions (il est de plus en plus difficile de trouver les moyens de procéder à des analyses suffisamment pointues).

Des ONG du Sud incapables de se soumettre aux conditions des bailleurs ont dû mettre la clé sous la porte. Les autres ont parfois dû renoncer à une part de leur identité allant parfois jusqu'à adopter le discours néolibéral dominant. La difficulté à trouver des fonds incite les ONG à entrer en concurrence les unes avec les autres, alors que de nombreux enjeux du développement réclament au contraire qu'elles coordonnent leurs efforts. Les initiatives en ce sens sont d'une importance cruciale pour l'avenir.

L'APPRÉCIATION DE L'IMPACT

Quand on parle d'impact, on fait référence aux changements profonds provoqués dans nos réalités, qu'ils soient d'ordre structurel ou conjoncturel. Ni les ONG européennes ni les ONG nationales ne peuvent s'attribuer le mérite de ces changements profonds. La force avec laquelle les bouleversements économiques et politiques des dix dernières années ont balayé les résultats de leurs efforts montre bien que si l'action des ONG est nécessaire, elle est loin d'être suffisante.

En Equateur, les ONG internationales et/ou nationales qui travaillent pour le développement rural et agricole, ont exécuté des projets importants, notamment en matière d'irrigation. De plus, elles ont mis en place des initiatives participatives d'amélioration des systèmes de production (intensification et diversification, optimisation de l'irrigation, gestion des sols, etc.). Les bénéficiaires ont effectivement modifié leurs modes de production et leurs pratiques agricoles. Ils ont obtenu des résultats importants, en termes de productivité, de création d'emploi, de qualité et de diversification des produits, etc. Cependant, au moment de mettre leur production sur le marché, la politique étatique d'ouverture commerciale (promue par les institutions financières et par les pays développés en représentation des intérêts privés) a autorisé l'importation de produits équivalents et moins chers en provenance de pays où les conditions sont plus favorables.

Face à des situations comme celle-ci, il apparaît que pour avoir un impact durable, l'apport des ONG du Nord doit consister à donner aux acteurs sociaux et institutionnels (locaux et nationaux) les capacités suffisantes pour aborder les problèmes de développement en tenant compte des changements qui les affectent à tous les niveaux et à faire en sorte que les groupes bénéficiaires des interventions deviennent les acteurs de leur développement.

Que doivent comporter les interventions des ONG du Nord et du Sud pour contribuer effectivement à asseoir de telles bases ?

Les ONG du Nord ont déjà joué et peuvent encore jouer un rôle et important dans ce sens :

- Elles ont les capacités, le savoir-faire et l'expérience nécessaire pour promouvoir et accompagner la gestion de processus, de projets et programmes de développement qui s'appuient sur la participation des différents acteurs sociaux et institutionnels.
- Elles peuvent faciliter un dialogue ouvert et franc entre les différents acteurs du Sud impliqués dans des projets et les agences de coopération pour remodeler la coopération au développement.
- Elles peuvent avoir une influence politique au Sud et au Nord pour promouvoir la création d'un nouveau modèle de relations internationales.
- Elles sont en relation directe avec les agences de coopération et d'autres acteurs du Nord impliqués dans des initiatives de développement au Sud et qui, ayant une véritable connaissance de réalités du terrain, peuvent utilement intervenir dans la définition des priorités de la coopération.

LA DYNAMISATION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS LE CONTEXTE DE LA DÉCENTRALISATION

Dans la pratique, en Equateur, de même que la société civile ne cerne pas clairement comment aborder sa relation avec l'Etat, ce dernier ne sait pas comment articuler la participation sociale dans la dynamique de la décentralisation. Ainsi, les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés sont :

- le manque d'ordre et d'organisation qui préside à la délégation des compétences de l'Etat qui n'a pas prévu de transfert de capacités aux niveaux locaux ;
- le manque de moyens financiers (pas de transfert de moyens par l'Etat, incapacité des autorités locales à mobiliser des ressources, la population conçoit encore mal de devoir participer au financement du processus) ;
- la société civile (y compris les ONG) et les gouvernements locaux ne possèdent pas encore les capacités techniques suffisantes pour articuler des processus participatifs de planification et de gestion du développement local ;
- jusqu'à présent aucune réflexion sérieuse et critique n'aborde le thème du développement économique local en tenant compte de la réalité socio-économique locale et nationale dans le contexte de la mondialisation.

Partant de ce constat, les ONG locales et européennes ont réagi de diverses manières :

- la plupart préfèrent attendre parce qu'elles ne savent pas comment intervenir ou parce qu'elles ont peur des changements de rôle que la décentralisation doit entraîner ;
- d'autres ont commencé à construire des alliances avec les gouvernements locaux ;

- d'autres encore qui se préparent à créer les conditions favorables au développement local, à travers la société civile organisée, cherchent à influencer les autorités locales.

Parmi les bonnes pratiques en cours dans le pays on retiendra les initiatives qui :

- créent le dialogue entre les acteurs sociaux et les autorités locales ;
- facilitent une identification conjointe des besoins locaux, en impliquant tantôt les acteurs sociaux, tantôt les gouvernements ;
- mettent en place des actions destinées à améliorer les capacités institutionnelles des gouvernements locaux ;
- contribuent à la création d'un tissu social renforcé avec des espaces conjoints de gestion et de prise de décision (parlements locaux, comités de développement local, ...)

Cependant :

- les ONG sont encore à la traîne par rapport à l'importance que prend le thème de la décentralisation parmi la population ;
- en l'absence de débat, il est impossible de compter sur une stratégie précise ;
- la question de durabilité des processus de développement local n'a pas encore été posée ;
- il faut encore éclaircir les rôles des différents intervenants ;
- en dépit de leur expérience acquise sous d'autres latitudes, les ONG devraient davantage analyser les spécificités de chaque terrain compte tenu des contextes locaux, nationaux et internationaux.

Pour appuyer ces processus, les ONG pourraient par exemple :

- jouer un rôle décisif dans l'appropriation de la question de la décentralisation par la société civile ;
- produire des analyses qui permettent aux acteurs locaux de formuler des propositions de développement local durables ;
- faciliter la compréhension de la complémentarité entre le gouvernement local et la société civile en contribuant à la définition des rôles, synergies et connexions possibles ;
- appuyer le renforcement d'une culture démocratique dans les localités ;
- appuyer la constitution d'une base financière locale ;
- s'impliquer à tous les niveaux de façon à influencer tantôt les processus de décentralisation tantôt les processus de développement local au travers d'une proposition intégrée au niveau national.

Nous aspirons à ce que les ONG locales et européennes dépassent la logique du projet en faveur d'un appui plutôt orienté vers la construction de politiques et de processus de changement. Les ONG européennes pourraient utilement inciter les organismes de coopération à redéfinir leurs lignes d'appui dans ces directions.

Il semble à ce titre nécessaire d'investir dans une ligne d'appui orientée vers les gouvernements locaux démocratiques et vers les secteurs organisés de la société civile pour :

- renforcer leurs capacités à relever les défis du développement local dans le cadre de la décentralisation administrative ;
- renforcer leur positionnement et créer des conditions permettant aux secteurs les plus vulnérables de la société de



- prendre part aux décisions (travailler à la formulation participative de politiques publiques locales) ;
- s'ouvrir à des processus de restructuration et de renforcement institutionnel dans les municipalités, les paroisses, les conseils de province, etc. ;
- Expérimenter des alliances avec d'autres acteurs sociaux, politiques et économiques encore laissés à l'écart ;
- stimuler des processus de contrôle social.

SUR LE PLAN DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Dans des contextes aussi complexes que celui de l'Equateur, plutôt que sur des projets ponctuels, mieux vaut miser sur des approches à moyen ou long terme pour produire des impacts durables.

En dépit d'un contexte peu propice à ce type de démarche (cf. plus haut), il semble que les ONG pourraient tout de même :

- favoriser les alliances fortes et organisées entre les secteurs sociaux et institutionnels clés ;
- sensibiliser les organismes de coopération européens pour les inciter à canaliser les aides vers les problèmes prioritaires des pays du sous-continent ;
- faire un travail de lobbying en Europe sur les principes de l'autodétermination des peuples, d'un commerce plus juste, des relations entre pays fondées, entre autre, sur le respect ;
- privilégier les recherches scientifiques sérieuses qui permettent la construction de politiques et de stratégies équitables.

Cela implique un certain nombre de changements dans les relations de partenariat. Généralement, celles-ci se sont améliorées mais des lignes politiques continuent d'être imposées, certaines pratiques clientélistes subsistent.

SUR LE PLAN RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

La communauté des nations andines propose aujourd'hui "d'articuler une politique extérieure commune pour atteindre une meilleure présence et influence internationale, fortifier l'identité et la cohésion de ses membres, participer activement au processus d'intégration de l'Amérique latine, développer et consolider la démocratie et les Etats de droit et promouvoir le développement durable de la région."⁴

Les USA tentent clairement de fragmenter et affaiblir ces processus pour lui substituer des formules bilatérales de négociation. Il est donc important que les agences nationales de chaque pays membre travaillent pour consolider ces niveaux d'intégration pour, dans le pire des cas, aboutir à des accords de libre commerce avec les USA avec davantage de possibilités de manœuvre.

Les ONG du Nord pourraient jouer un rôle important dans la facilitation d'un processus d'intégration régionale qui prenne en compte des thèmes aussi divers que la gestion des ressources naturelles, les processus de décentralisation, le développement local.

A l'initiative d'ONG locales ou étrangères, des réseaux, des consortiums et des plateformes régionales ont déjà été constituées pour faciliter l'échange d'expériences, la constitution de

savoirs collectifs, la création de processus communs de recherche, de formation et de renforcement de capacités, etc. Il ne faut pas perdre de vue l'importance de ces initiatives dans ce qu'elles offrent de possibilités pour contrer dans de meilleures conditions les assauts de la mondialisation et du modèle d'accumulation mondiale. Pour y parvenir, il semble nécessaire d'envisager des formes d'appui à un processus de mondialisation "depuis la base", de mécanismes d'intégration des différents secteurs et mouvements sociaux du monde. Le Forum social mondial ou le Forum social des Amériques qui a récemment débouché sur la création d'une plateforme d'action nommée "Alliance Sociale continentale" sont précisément le type d'initiatives que la coopération internationale devrait soutenir. De même que les efforts tels que ceux accomplis par l'Association Latino-américaine de promotion (ALOP) pour déboucher entre ses membres à des propositions stratégiques collectives. N'oublions pas les initiatives plus spécifiques comme celle lancée en France par l'Association des populations montagnardes du monde (APMM). ■■

⁴ Politique extérieure commune, CAN, 8 août de 2004 (www.comunidadandina.org)

→ L'APPORT DES ONG EUROPÉENNES VU DES PHILIPPINES

Noël C. Duhaylungsod*

Des services rendus par les ONG sont fournis par d'autres secteurs de la société. Faire le point sur les impacts du développement devrait nous aider à redéfinir leur raison d'être. Les implications d'un tel examen sont nombreuses sur l'ajustement des interventions d'aide des ONG européennes aux Philippines et au Sud en général.



PHOTO : R. MAJZELS

Les ONG locales fournissent des services aux communautés, directement ou par l'intermédiaire d'organisations populaires (Opop), elles-mêmes perçues comme des organisations sectorielles. Les membres des Opop sont des agriculteurs, des ouvriers, des indigènes, des citoyens pauvres, des femmes, etc. Les priorités des ONG philippines ne sont pas toujours en harmonie avec les objectifs du gouvernement. Aussi, la société civile philippine s'est-elle scindée entre des organisations cooptées par le gouvernement et des groupements indépendants proposant un modèle de changement positif et alternatif de la société.

PRÉSENTATION DES ONG PHILIPPINES

L'encadré 1 retrace l'évolution des domaines d'activité des ONG. Dans les années 80, en particulier après l'abolition de la loi martiale, la première génération des ONG s'est surtout intéressée aux questions des droits humains et aux problèmes socio-économiques pour lesquels le gouvernement se montrait incapable d'assurer des services de base aux communautés. Par la suite, les thèmes de travail ont changé, mais les groupes concernés sont restés les communautés agricoles et urbaines pauvres, les femmes et les indigènes.

Sous l'administration Aquino (1986-1992), les types de problèmes traités étaient les mêmes pour tous les acteurs du développement. A cette époque, l'aide des ONG européennes, qui représentaient les organisations d'aide externe, arrivait directement aux ONG locales. Cela dit, pour beaucoup d'ONG, le gros des financements provenait de projets gouvernemen-

taux. Même si la plupart ont cherché à prendre leurs distances, quelques unes, par nécessité financière, n'ont eu d'autre choix que d'entretenir des liens de partenariats étroits avec les organismes de l'Etat. Pour cette raison, elles ont eu le plus grand mal à se faire accepter par les autres organisations du secteur.

L'encadré 2 classe les ONG selon leur échelle d'intervention. Il y a sept ans, il y avait 70 000 ONG dans le pays. Bien qu'aucun chiffre ne soit disponible, leur nombre est estimé aujourd'hui à 20 000. Les raisons de cette baisse sont variées (impossibilité de trouver des fonds, perte de confiance et d'enthousiasme des volontaires, incapacité à trouver un moyen de réformer la société...)

Les ONG installées dans les principales villes régissent le financement des projets, y compris l'aide provenant des ONG européennes. Elles sont mieux organisées et mieux informées de l'évolution des paradigmes du développement, du "jargon" du secteur et de la gestion de projets. Certaines agissent comme antenne nationale de réseaux régionaux en mettant l'accent sur les technologies appropriées. Quelquefois, elles partagent équitablement une ressource commune si le projet concerné a été préparé par réseau ; sinon, elles travaillent indépendamment les unes des autres. ATCRD (cf. encadré 2) a beaucoup investi dans le renforcement des capacités des ONG de son réseau en matière de gestion de l'organisation.

A la suite du sommet de Rio, les ONG se sont montrées plus disposées à s'engager vers des préoccupations de développement politique et institutionnel relevant classiquement des fonctions gouvernementales. Mais, en général, elles ont tendance à privilégier le niveau d'intervention micro ou les projets communautaires plutôt que les initiatives macro.

ASSISTANCE DES ONG EUROPÉENNES AUX ONG PHILIPPINES

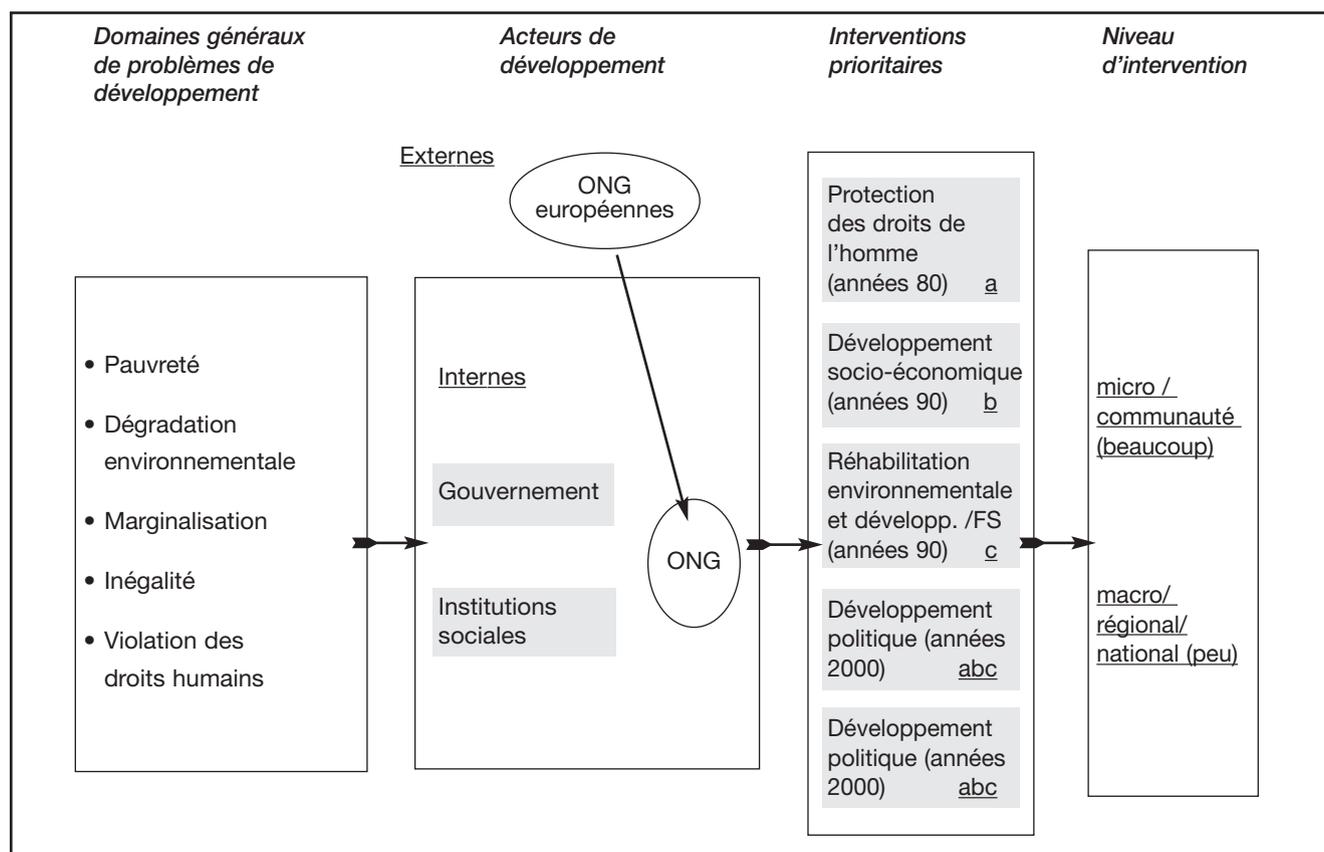
Les acteurs européens ont joué un rôle important dans le développement du pays. Depuis la moitié des années 80, de nombreuses ONG s'occupant des problèmes de droits humains, de développement participatif et de redressement socio-économique ont été aidées par des organisations chrétiennes (ICCO, BFW, Missereor, Danchurchaid, etc.) ; des sociétés et des communautés scientifiques (OXFAM, NOVIB, CCF, DVV, etc.) ont fourni leur soutien pour s'attaquer à des problèmes thématiques comme le développement de enfants, la formation des adultes, l'orientation du développement ; de l'aide a encore été apportée à des entreprises agricoles et à des initiatives de microfinancement (IFOAM, USAID, etc.).

Au cours des dix dernières années, alors que l'aide européenne diminuait au profit de l'Europe de l'Est, les instances gouvernementales de coopération (GTZ, DANIDA, NORAI, etc.) ont continué à soutenir les ONG locales. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà relevé plus haut, une grande part de l'assistance financière transitait par le gouvernement.

Généralement, c'est la demande qui orientait l'aide. Toutefois, les priorités institutionnelles des ONG européennes ont changé sans que soit tenu compte de cette demande, ce qui a pu perturber la direction stratégique arrêtée par les ONG du Sud. Tandis que certaines ONG européennes ont heureusement

* Conseiller au Centre pour les préoccupations environnementales, Spécialiste FS (fondation spécialisée dans la préservation et le développement), responsable de la communauté rurale de Tawiran.

Encadré 1
périodicité des préoccupations thématiques des ONG



Encadré 2
classement des ONG par échelle d'intervention

Type d'ONG	Exemple d'ONG de financement	Principale source
ONG d'ONG fédérées	CODE NGO	Gouvernement ; autres
Fédérations nationales	Association of Foundations	Gouvernement ; internationale ; autres
ONG nationale avec réseau d'ONG	Appropriate Technology Center for Rural Development (ATCRD)	Partenaires de développement international
ONG travaillant au niveau national	Center for Environmental Concerns (Centre pour les préoccupations environnementales) (CEC)	Partenaires de développement international
ONG travaillant au niveau régional	MASIPAG	Partenaires de développement international
ONG communautaire	TAWIRAN	Communauté ; partenaires de développement international

conservé une certaine souplesse, d'autres se sont montrées inflexibles sur les priorités fixées par leurs institutions. Des projets se sont vus refuser tout financement parce qu'ils ne correspondaient pas aux "nouvelles" priorités européennes.

Les ONG locales ont dû ajuster leurs conceptions des projets sur les exigences des bailleurs.

L'encadré 3 illustre l'éventail des possibilités d'aide offertes par les ONG européennes à leurs consœurs philippines. Il est rare qu'une ONG européenne finance totalement une ONG locale. Leurs besoins en développement institutionnel sont souvent négligés. Généralement, les ONG financent le programme d'une ONG multiprogrammes ou, dans certains cas exceptionnels, une phase seulement de ce programme. Il arrive qu'un projet soit financé à partir d'un programme multi-projets.

On considère que le développement institutionnel relève de la contribution des ONG locales. Cela suppose qu'elles disposent de ressources en dehors des subventions provenant des propositions acceptées.

En principe, les ONG philippines ne reçoivent aucun financement pour leur développement institutionnel, pas même du gouvernement. Dès lors, le soutien institutionnel nécessaire pour la mise en oeuvre d'une programme ou d'un projet est partiellement prélevé sur le financement qui lui est normalement entièrement dévolu. La moitié est considérée comme un service bénévole. De ce fait, les agents des ONG sont payés au tiers de ce qu'ils percevraient s'ils étaient engagés par des organismes gouvernementaux ou des fondations privées.

Cependant, jusqu'au milieu des années 90, certaines ONG européennes ont tout de même financé du développement institutionnel. Ceci explique que les ONG philippines préfèrent conclure des partenariats avec les ONG européennes. Presque toutes celles-ci procèdent à des évaluations à mi-parcours et



en fin de projet ou de programme. Certaines encouragent une étape de réflexion, souvent avec l'idée d'en tirer des leçons ou même de relever des impacts. D'autres, plus proactives, entament la réflexion depuis la préparation d'un programme jusqu'à son exécution.

Dans le cadre d'un tel processus, on aboutit souvent à la conclusion que les impacts nécessitent des périodes de gestation bien plus longues. Ce que les programmes ou projets appellent impact représentent dans la plupart des cas des effets ou des "impacts intermédiaires". Les ONG sont persuadées que cette articulation avec la réflexion constitue une alternative. Mais l'appréciation de l'impact est subjective car elle

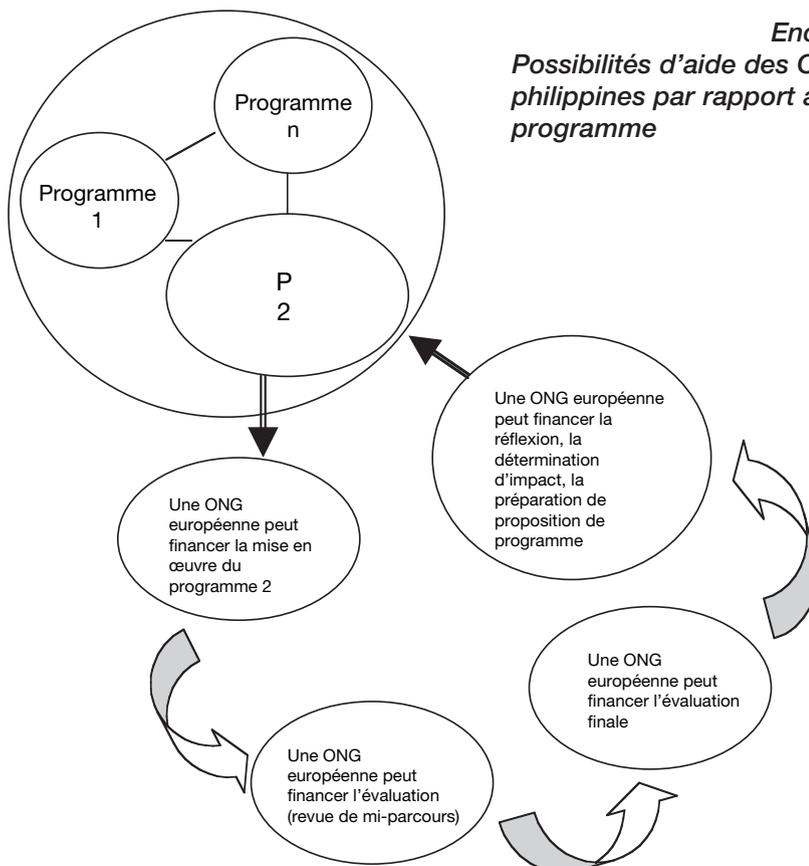
est biaisée par la vision qu'ont les participants à la réflexion de la contribution des ONG aux processus de développement. De plus, les modèles de changements positifs extrapolés de cette appréciation ne s'appuient finalement que sur des résultats à court terme ou sur des effets.

Contrairement à ce qui se passe avec d'autres aides du Nord, l'allocation destinée à la réflexion n'est pas incluse dans la proposition globale mais une aide peut être budgétisée pour l'évaluation des objectifs par une tierce partie.

L'ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS

L'encadré 4 montre la tendance générale de l'aide des ONG européennes aux ONG philippines depuis les années 80. Il a déjà été indiqué que la première génération des ONG avait reçu une aide adéquate pour financer le prise en compte de formations à la défense des droits humains, au développement des compétences et des connaissances. Les ONG impliquées dans le développement rural par le biais d'interventions socio-économiques (avec des technologies à apport restreint), recevaient le gros des fonds. Même chose pour les programmes générateurs de revenus à l'adresse des citoyens pauvres. L'engouement provoqué dans les années 90 par le second Sommet de la terre a par ailleurs gonflé l'aide apportée aux projets à orientation environnementale.

A partir de cette décennie, le modèle de financement de l'aide a changé puisqu'elle a davantage été orientée vers l'Europe de l'Est. L'exigence de fonds de contrepartie est devenue une condition sine qua non de presque toutes les subventions européennes. On a exigé que les programmes ou les projets



qui généraient des revenus trouvent une source de subvention par l'intermédiaire de micro-financements à taux d'intérêt raisonnables ("prêts doux"). Mais, comme la plupart des ONG philippines n'avaient rien qui puisse servir de fonds de contrepartie, le système de micro-financement est resté limité. Peu d'ONG étaient impliquées. Seules celles qui avaient acquis suffisamment de ressources ont été en mesure de satisfaire à ces exigences. Le système de subventions est demeuré le plus recherché.

Ainsi par exemple, le CEC, ONG de la première génération, ne possède pratiquement aucun bien matériel et fonctionne depuis 15 ans grâce aux volontaires. Il part du principe selon lequel ses "clients" doivent d'abord acquérir des ressources et des capacités avant que le centre n'envisage d'épargner avec eux. En d'autres termes, le centre n'a pas l'intention de s'institutionnaliser. C'est peut-être cet esprit qui lui permet d'exister en dépit des restrictions budgétaires. C'est peut-être aussi parce qu'il a réussi à institutionnaliser l'approche des ONG en matière de réhabilitation et de gestion de l'environnement. Actuellement, les ONG comme le CEC envisagent de retenir comme thème de travail, le lobbying et le renforcement des institutions populaires.

Si on examine la provenance des fonds, la plus grosse partie d'entre eux provient de l'ODA (Official Development Assistance of Japan).

LA DÉTERMINATION DE L'IMPACT DES ONG EUROPÉENNES

Compte tenu de tout ce qui vient d'être dit, la mesure de l'impact des ONG européennes peut être considérée à deux niveaux :

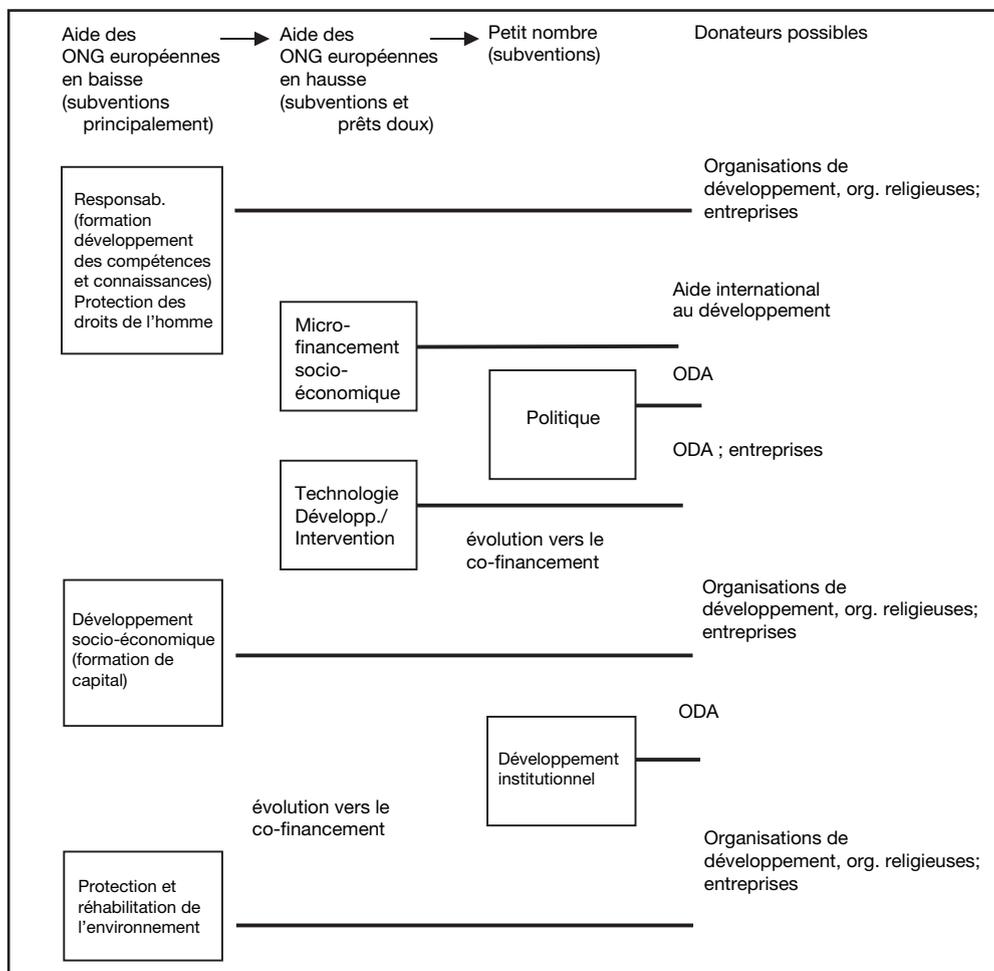
- impact sur les ONG philippines elles-mêmes ;
- impact sur la société philippine par l'intermédiaire des prestations des partenaires locaux (on peut encore distinguer l'impact sur la communauté et sur la société dans un sens plus large).

Les impacts de développement sont supposés découler de longues périodes d'intervention continue si bien qu'ils correspondent à des changements plus ou moins permanents intervenus dans le paysage. Si les changements sont intermédiaires, on parlera de conséquences et s'ils ne sont que passagers on parlera simplement d'effets. Par ailleurs, il est difficile d'attribuer un impact à un ou deux acteurs. Dans des circonstances normales, un impact est le produit d'une intervention multiple.

Les paramètres de détermination des impacts sont les suivants :

- l'évolution des connaissances (se rapporte aux informations nécessaires pour apprécier pleinement les problèmes de développement et trouver des solutions plus objectives et plus appropriées à la situation et aux caractéristiques locales) ;

Encadré 4
Tendances de l'aide des ONG européennes aux ONG philippines



- le renforcement des capacités (se rapporte à la constitution des diverses compétences nécessaires pour mettre en œuvre et gérer les projets socio-économiques, la gestion environnementale, la formation au plaidoyer, la recherche, l'organisation et la direction des communautés, le développement des coopératives, etc.) ;
- l'évolution des attitudes (se rapporte aux attitudes des gens vis-à-vis des interventions de développement comme la planification et la gestion durable des interventions de développement) ;
- le changement biophysique (se rapporte aux changements qualitatifs et quantitatifs survenant dans l'écosystème ou dans le paysage biophysique) ;
- la réhabilitation socio-économique (se rapporte aux capacités d'une personne, famille, communauté, région ou nation à accéder aux produits de première nécessité/au bien-être conditionnant une certaine qualité de vie) ;
- la réforme politique (se rapporte aux changements ou à une plus grande réceptivité des politiques aux exigences des gens et de l'environnement afin d'assurer une efficacité accrue de la fourniture des biens et services) ;
- le développement institutionnel (se rapporte au processus de permanence des approches, règles, réglementations, accords, services qui permettent d'accroître l'ordre, l'efficacité et l'efficience des principales fonctions de protection, production, allocation, fourniture, consommation, etc.)

L'encadré 5 propose trois aires de changement à prendre en compte dans l'appréciation de l'impact des ONG européennes :

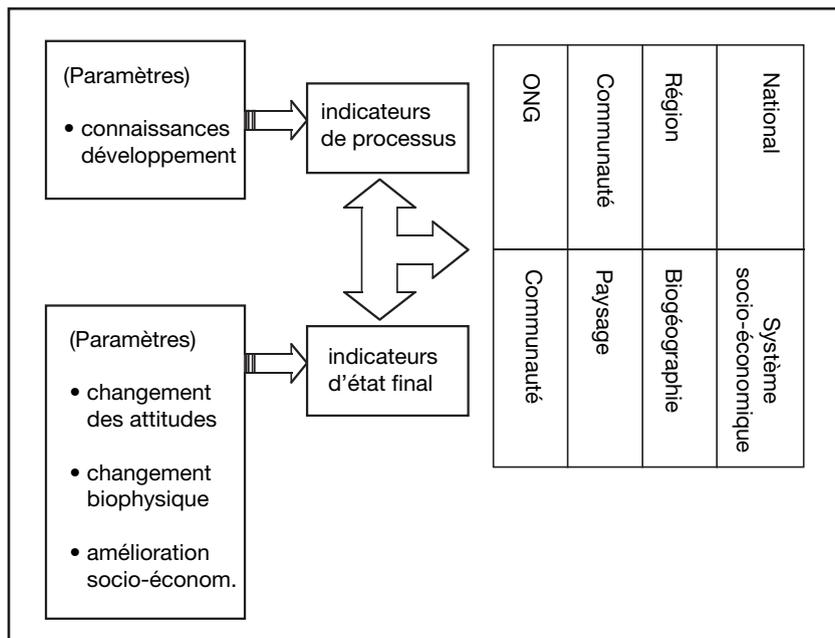
- le thème ou l'orientation du programme auquel sont affectés les fonds ;
- la tendance de l'ONG philippine (c'est-à-dire si elle est plus orientée vers le processus ou le résultat) ;
- le niveau auquel l'intervention doit être menée.

Ainsi, une allocation de fonds par IIZ-DVV (Institute for International Cooperation of the German Adult Education Association – www.iiz-dvv.ge) en faveur de la formation d'adultes à la réhabilitation et à la gestion environnementales dans certaines régions du pays peut être considérée comme un effort national de renforcement des capacités. Il s'agit d'une approche essentiellement axée sur le processus, orchestrée par la Commission for Environmental Cooperation of North America (CECNA) et impliquant des acteurs des organisations des communautés et des régions. Des efforts ont été faits pour créer une Faculté populaire des formateurs environnementaux de base, ce qui a ouvert un débat sur la nécessité de révolutionner le concept de formateurs pour adultes en général. Encore aujourd'hui, il reste très difficile d'assigner des indicateurs d'état final à ce programme. En revanche, des indicateurs d'impact sont discernables au niveau du processus de formation des adultes. Il apparaît par exemple que les formateurs adultes sur l'environnement sont des personnes ressources plus recherchées pour la formation à des communautés.

Dans le milieu du développement, on estime que le plus fort impact des ONG sur la société philippine a été de renforcer la capacité des gens à assumer un rôle de "surveillance civique" dans les cas de corruption au sein du gouvernement. On dit également que la présence des ONG favorise une plus large participation à la gouvernance. On reconnaît aussi l'effet levier des fonds ONG, en particulier lorsque la participation de groupes de la société civile est requise pour la mise en œuvre d'un programme ou d'un projet.

Généralement, l'impact des ONG est mieux perçu dans les communautés où leurs services sont fournis. Les avancées permises sont de longue durée du point de vue de la prise de conscience sociale et de la responsabilisation (dans quelques cas, sur le plan économique, avec le développement durable de petites entreprises).

Encadré 5
Echelles des impacts de développement



Malgré le soutien qu'elles lui ont accordé au départ, les ONG européennes ont pris leurs distances par rapport au mouvement de fédération des ONG de la fin des années 90. A cette époque, les ONG se figuraient pouvoir se forger une niche de gouvernance, où elles croyaient qu'en établissant de grandes organisations, il serait possible d'accumuler la puissance nécessaire pour se faire entendre du gouvernement et lui indiquer la marche à suivre. Malheureusement, elles ont aussi oublié qu'elles dépendaient de subventions et qu'elles ne disposaient pas de la force politique des mouvements populaires. Malgré ce mouvement de confédération des ONG, on n'observe aucun impact au niveau macro. C'est d'autant plus compliqué à percevoir qu'aujourd'hui les ONG remplissent des fonctions également assurées par le gouvernement, les entreprises et les fondations privées.

PROBLÈMES À TRAITER DANS LES PARTENARIATS NORD/SUD

Aux Philippines, une ONG est une organisation provisoire car son existence dépend de l'obtention de subventions. Les ONG fondées par le gouvernement et les sociétés commerciales ne sont pas concernées par cette précarité.

Le financement actuel des ONG philippines se limite aux interventions relevant du niveau des effets. Si cette situation s'éternise, à moins qu'elles ne s'institutionnalisent, il ne faut pas se faire d'illusions sur le rôle qu'elles pourront jouer dans le développement. Cependant, la société philippine est convaincue que les groupes de la société civile jouent un rôle qu'aucun autre acteur ne pourrait assumer. L'attribution de ce rôle aux ONG répond en fait à un double besoin :

- l'éducation (développement des compétences et des connaissances) ;
- l'entreprise socio-économique (développement de modèles "catalyseurs").

Pour assumer ces rôles, l'institutionnalisation n'est pas requise. Les projets sont principalement des interventions de niveau micro. Le passage au niveau macro se fait par répliquabilité. Dans un environnement maussade et compte tenu de l'ambivalence d'ONG adoptant des formes corporatistes, il est difficile d'y voir clair. A fortiori si on veut examiner l'impact sur le développement. Par le passé, les regroupements d'ONG ont engendré des frais généraux importants. Elles ont été incapables de traiter efficacement les vrais problèmes des gens et des communautés. Les ONG se sont coupées du développement participatif.

Un certain nombre de nouvelles ONG ont développé des capacités de réalisation d'études ou de recherches systématiques et complètes pour appuyer la planification du développement. Les ONG européennes pourraient peut-être réexaminer leur position par rapport au financement de ce genre de projets, sachant que les résultats pourraient vraiment permettre de redéfinir les objectifs de travail avec les ONG du Sud.

Selon une opinion fort répandue, les ONG devraient limiter leur action au plaidoyer pour le développement et laisser le travail de réhabilitation socio-économique et de développement politique et institutionnel aux organes du gouvernement et aux institutions privées/commerciales (cabinets de recherche et de conseil, prestataires de services, etc.). L'argument principal en faveur de cette opinion est que les ONG n'ont pas la dimension et la puissance institutionnelles nécessaires pour être efficaces. Au contraire, la "petitesse" des ONG du Sud les rend efficaces



PHOTO : R. MAJZELS

au niveau micro. En termes d'apport/résultat, l'indice d'efficacité des ONG est plus fort. Sur cette question, les opinions diffèrent selon les écoles et le débat se poursuit...

Les ONG implantées dans les villes doivent se déplacer dans les régions à moins que leur tâche ne se concentre sur le développement urbain. Par la suite, les partenaires de développement pourraient mettre sur pied un système de planification, de vérification et de redevabilité pour ce modèle dispersé. ■

→ QUELQUES REFLEXIONS SUR LA MESURE DE L'IMPACT ET LE RÔLE DES ONG AU REGARD DES ENJEUX DE LA DECENTALISATION

Raogo Antoine SAWADOGO*

L'impact des actions d'ONG du Nord est très difficile à déterminer. Les raisons en sont aussi multiples que l'utilité sociale des interventions peut varier. Ne pas le reconnaître, mélanger les genres, persister à vouloir jouer sur plusieurs tableaux à la fois sans reconnaître la contribution des acteurs locaux, en particulier les pouvoirs publics, ne contribuera qu'à troubler les cartes davantage...



On peut relever trois degrés d'utilité sociale dans le domaine du développement : le saupoudrage, l'éclairage, l'impulsion.

LE SAUPOUDRAGE

Le premier degré d'utilité sociale relève des actions de base (type Programme Microréalizations de la Commission européenne, par exemple) ou en sollicitation d'une communauté de base, d'une Organisation Paysanne, d'un village, d'une association de développement, etc. On intervient pour réaliser une école, un barrage, un forage, une case de santé...

L'utilité sociale est indéniable. Mais l'intervention reste limitée dans l'espace et dans le temps, en termes d'apprentissage et en termes de démultiplication des effets.

La mesure des effets de ces actions, au-delà de la simple construction, est toutefois relativement aisée. On part en effet d'une situation claire : avant il n'y avait pas cet aménagement. Après l'aménagement il est possible de quantifier : le nombre de personnes touchées, la zone considérée, et même les "arrière-effets" de l'investissement sur les revenus, la santé, le développement éventuel d'activités économiques connexes qui relèvent plus de l'impact, si l'on s'en donne la peine. Mais ce type d'impact disséminé par-ci par-là, quel que soit le grand nombre des réalisations et des bénéficiaires, peut être assimilé à du "saupoudrage". Des îlots sont aménagés dans un océan de besoins. Pour subsister, ces îlots appellent souvent une assistance extérieure qui irrémédiablement tombe en désuétude ; l'îlot disparaît.

L'ÉCLAIRAGE

Le second degré d'utilité relève de l'appui en "renforcement de capacités". A travers des formations, de l'appui-accompagnement, il s'agit de transférer des compétences, de changer des

mentalités, de faire en sorte que l'on puisse anticiper un peu mieux les changements.

L'action reste socialement utile, mais souvent limitée à une démarche, une méthode. Elle reste également cantonnée dans ses résultats à ceux qui ont été directement ou indirectement touchés. Il devient plus difficile d'en mesurer les effets globaux surtout lorsqu'il s'agit des mentalités, mais cela reste possible. Dans cette catégorie d'intervention, on compte les projets ou programmes de renforcement des institutions sectorielles (structures étatiques, agents déconcentrés ou décentralisés, responsables et animateurs d'ONG, communautés villageoises, etc.). Une fois l'appui donné, les "nouveaux éclairés" replongent souvent dans leur milieu naturel sans moyens et sans possibilité d'action.

L'IMPULSION

Le troisième degré d'utilité concerne plus ce que ACE-RECIT cherche à développer en Afrique de l'Ouest en matière de citoyenneté. Il s'agit plutôt ici de provoquer un mouvement d'ensemble, à travers des idées fortes. C'est généralement le fait de leaders d'opinion qui mobilisent beaucoup de gens autour de réponses à des situations d'inégalités politiques (Mandela et la lutte contre l'apartheid), économiques (Yunus et sa Grameen Bank qui va faire exploser le micro-crédit à travers le monde), sociales (des Cissoko, Bernard Lédéa Ouedraogo, et tant d'autres qui ont contribué à bâtir des mouvements paysans, Bugnicourt, ...) et dont les idées vont progressivement dépasser les lieux et moments où elles ont germé.

On peut penser que la "décentralisation" et les mouvements d'alter mondialisation font partie de ces registres d'intervention. Ces "idées" débouchent sur des forums de résonance qui se créent et se diffusent spontanément. Il s'agit en fait d'entrepreneurs sociaux à qui il a suffi d'apporter un coup de pouce à partir d'initiatives locales mais ouvertes sur le monde.

A ce niveau, il devient beaucoup plus compliqué de mesurer les effets structurels (pouvant déboucher sur un impact) en cours de processus. Les impacts ne sont pas immédiats, mais peuvent être beaucoup plus forts en termes de changements.

Le problème est qu'on a souvent tendance à mélanger les genres. On pense que les interventions du premier degré et du second degré vont spontanément conduire à des changements de mentalités, à des mouvements spontanés. Cela veut dire que l'on ne peut mesurer l'impact de ces différents types d'intervention de la même manière, avec les mêmes outils. Il m'apparaît important de distinguer différents types d'impact en fonction de la nature des interventions.

LA PRÉTENTION À VOULOIR TOUT RÉSOUDRE

En l'absence de véritables collectivités locales assumant l'ensemble des compétences de proximité d'une collectivité publique, le champ d'intervention des ONG couvre en même temps l'espace public et privé dans tous les domaines. Cette

* Ancien responsable de la formation de la Fédération des Unions des Groupements Naam du Burkina Faso, ancien ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité de ce pays, ancien président de la Commission nationale de la Décentralisation, membre fondateur de l'Association Construisons Ensemble - Recherche sur les Citoyennetés en Transformation (ACE-RECIT) (cf. ECHOS DU COTA, n° 99, juin 2003, Citoyenneté et décentralisation, p. 17-21)

situation constitue une source d'ambiguïté et de confusion aux yeux des populations et joue sur l'impact de l'action des ONG.

L'ONG, sous le prétexte de favoriser le développement local par la participation des communautés de base, alterne ses interventions entre l'espace public (domaine de l'Etat) et l'espace privé sans toutefois mesurer les conséquences de ce va et vient entre public et privé.

L'encadré suivant permet de hiérarchiser les différents niveaux en question :

Zone/Région	COLLECTIF SUPRA VILLAGEOIS	sphère du public	Champ d'intervention ONG
Village	COLLECTIF VILLAGEOIS		
Groupement Association	COMMUNAUTAIRE INFRA VILLAGEOIS	sphère du privé	
Famille	"BIO-LOCAL"		

Les promoteurs de projets (agences de coopération, ONG, partenaires de jumelages) ont en général une conception bien précise de la chose publique et de la gestion du bien public. Celle-ci justifie d'ailleurs leur insistance sur les questions de "bonne gouvernance", de "transparence", de "démocratie" et leur intérêt pour la décentralisation. Ils n'ont pas attendu la mise en œuvre de cette dernière pour appliquer cette vision normative aux différents projets qu'ils ont initiés. Ceci est particulièrement observable dans les projets et programmes de gestion des terroirs et de développement local portés par ces opérateurs, et cela les a conduit fréquemment à assumer, en quelque sorte par "auto-subsidiarité", des prérogatives de puissance publique (zonage de territoire du projet, création d'institutions locales de gestion des ressources collectives – terroir, fonds locaux de développement –, création de quasi taxes, contrôle de la gestion de services d'hôpitaux publics...). L'intention est le plus souvent de favoriser la transparence et de faire en sorte, qu'à travers ces projets, les gens s'occupent de l'espace public. Ceci a effectivement permis certaines avancées, mais pose trois problèmes qui réduisent la portée de cette visée et, au bout du compte, ne favorisent vraisemblablement pas l'émergence d'une nouvelle citoyenneté.

LA NATURE DU FINANCEMENT

Les financements des réalisations et investissements d'intérêt public ne parviennent pas à être de réels "fonds publics" alimentés par une péréquation des richesses nationales¹. Ils sont alimentés par des subventions dont une partie sont d'origine privée (l'apport des ONG), et sont toutes d'origine externe. Les acteurs locaux se les représentent comme une "manne". Celle-ci n'est pas perçue comme un "bien public" et de ce fait, il n'est pas immoral de détourner vers des usages privés².

LA LÉGALITÉ ET LA LÉGITIMITÉ

La légitimité de l'aide est celle de son pouvoir financier et de son efficacité technique, ce qui peut lui permettre d'avancer vite (plus vite que l'Etat) et, dans bien des cas, d'anticiper sur la Loi (on le voit aujourd'hui par exemple avec le débat sur le statut des Comités Villageois de Gestion des Terroirs (CVGT). C'est en fait une situation étonnante du point de vue de la "bonne gouvernance" et de la souveraineté nationale. Le souci de voir légaliser des pratiques expérimentales qui se sont placées de facto au-dessus des lois explique en grande partie l'impatience des agences de coopération à voir se mettre en place les communes de manière à ce que ces dernières puissent abriter dans un cadre juridique stable l'héritage des projets et programmes.

LA CONTINUITÉ ET LA COHÉRENCE

La gestion des biens publics ne peut permettre un progrès cumulatif que si elle s'inscrit dans le long terme (un équipement collectif doit être pensé pour durer ; une pompe qui ne survit pas à la durée du projet qui l'a installée ne peut pas être considérée comme un bien public : c'est la pompe du projet – d'ailleurs les gens le disent, et c'est même parfois écrit dessus) et suppose une vue d'ensemble permettant de construire des synergies, notamment entre les différentes échelles de gestion. Or les promoteurs de projets interviennent sur des séquences temporelles courtes (la durée du projet ou du programme) et opèrent chacun séparément, avec des approches et normes souvent différentes, sur les différentes parties du territoire qu'ils se sont en quelque sorte partagées. Ces interventions ne favorisent donc ni la continuité, ni la cohérence.

Ni les ONG, ni les coopérations bilatérales ou multilatérales ne peuvent prétendre tout résoudre. Les Etats africains, malgré leurs limitations, ont un rôle déterminant à jouer dans le développement. Un risque important de l'intervention des ONG tient au fait qu'elles travaillent généralement en marge des Etats et des pouvoirs publics, avec leurs propres canaux de représentation.

Le fait de tirer les ONG vers l'impact peut participer à aggraver ces problèmes tout en prétendant qu'elles peuvent solutionner les problèmes d'une région, d'une nation, alors que bien souvent elles n'ont pas pris sur les facteurs qui conditionnent les changements à l'échelle nationale ou internationale.

Leur intervention relève surtout des deux premiers degrés d'utilité sociale de l'impact de l'action présentés ci-dessus. A l'évidence, les ONG européennes ne peuvent prétendre susciter des mouvements sociaux. Elles peuvent par contre les accompagner. Cet accompagnement est cependant semé d'embûches et la part que joue une ONG du Nord apparaît finalement difficile à apprécier.

QUELQUES INTERROGATIONS EN GUISE DE CONCLUSIONS

Les ONG du Nord ne sont peut-être pas les mieux placées pour générer un impact global, c'est-à-dire un changement de situation durable au niveau d'une région. Les y pousser peut les desservir. Par contre, leur appui peut être précieux en accompagnement de mouvements en cours, en relation avec non pas un partenaire mais un ensemble de partenaires au niveau local ou régional.

A cet égard, la décentralisation devrait renouveler la façon d'intervenir. Elle implique des démarches plus larges, avec une multiplicité d'acteurs dont les pouvoirs publics. Les "normes" en matière de partenariat – un partenaire historique, avec qui on a l'habitude de travailler (et qui doit "montrer patte blanche"³) –, devraient donc être revues en conséquence.

Les métiers du développement évoluent également vers plus de programmation à l'échelle territoriale (et pas seulement d'un seul village comme la gestion de terroir). Cela requiert davantage de capacités de médiation, d'habiletés à gérer la communication entre acteurs, dans le respect des différents points de vue, sensibilités, cultures, etc. ■■■

¹ Sauf dans le cas des crédits de la Banque Mondiale, mais ils sont rarement perçus pour ce qu'ils sont réellement puisque le remboursement de la dette publique est fortement différé.

² En analysant un cas villageois de gestion de l'eau au Niger, Jean Pierre OLIVIER DE SARDAN montre que la fontainière du comité de forage dont le comportement est jugé "immoral" par la communauté (on la surnomme *ceferia*, "l'impie") est celle qui respecte les règles de gestion du projet, alors que l'on qualifie de "sainte" (*alsilaama*) celle qui détourne ces règles au profit de la communauté. (J.P OLIVIER DE SARDAN/A.E DAGOBI - "la gestion communautaire sert-elle l'intérêt public ?" - Politique Africaine, décembre 2000.

³ Cf. ECHOS DU COTA, n° 100 (septembre 2003), Le partenariat : réciprocité et (re)connaissance.

chronique de livres

[RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE]

Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin).

DE LA GESTION PAR LES RÉSULTATS À LA GESTION PAR L'IMPACT : QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE SUIVI DES ONG?

TOTTÉ, MARC
ECHOS DU COTA, N°101, DÉCEMBRE 2003, P. 8-12

LA DÉMOCRATIE POST-TOTALITAIRE

JP. LE GOFF
LA DÉCOUVERTE, PARIS, 2003, 203 P.
COTE : COTA : 110-LEG-D

ETAT ET ACTEURS ÉMERGENTS EN AFRIQUE : DÉMOCRATIE, IDENTITÉ ET TRANSNATIONALISATION

SOUS LA DIRECTION DE Y. LEBEAU, B. NIANÉ, A. PIRIOU, M. DE SAINT MARTIN
KARTHALA, PARIS, 2003, 351 P.
COTE : COTA : 110-IFR-E

COMMENT RÉDUIRE PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS : POUR UNE MÉTHODOLOGIE DES POLITIQUES PUBLIQUES

MARC LÉVY
IRD, KARTHALA, PARIS, 2002, 248 P.
COTE : COTA : 110-LEV-C

L'ÉVALUATION À LA COMMISSION EUROPÉENNE : GUIDE DES PROCÉDURES ET STRUCTURES D'ÉVALUATION ACTUELLEMENT EN VIGUEUR DANS LES PROGRAMMES DE COOPÉRATION EXTERNES DE LA COMMISSION

EUROPAID, COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, BRUXELLES, 2001, 23 P.
COTE : COTA : 116-COM-E

INÉGALITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN AFRIQUE : PLURALITÉ DES NORMES ET JEUX D'ACTEURS

SOUS LA DIRECTION DE G. WINTER
IRD, KARTHALA, PARIS, 2001, 452 P.
COTE : COTA : 110-WIN-I

THE DANISH NGO IMPACT STUDY : A REVIEW OF DANISH NGO ACTIVITIES IN DEVELOPING COUNTRIES : OVERVIEW REPORT

OAKLEY, PETER
MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS, COPENHAGUE, DANEMARK, 1999, 163 P.
COTE : COTA : 116-MIN-D

FOURTH GENERATION EVALUATION

E. GUBA, Y. LINCOLN
SAGE PUBLICATIONS, LONDRES, 1999, 294 P.

COTE : COTA : 116-GUB-F

EVALUER LES PROGRAMMES SOCIO-ÉCONOMIQUES (6 VOLUMES)

PROGRAMME MEANS (CE)
COMMISSION EUROPÉENNE, BRUXELLES, 1999, 261 P.

COTE : COTA : 116-MEA-E

ONG ET DÉVELOPPEMENT :

SOCIÉTÉ, ÉCONOMIE, POLITIQUE

SOUS LA DIRECTION DE YANN J.P. DELER, Y.A. FAURÉ, A. PIVETEAU, P.J. ROCA
KARTHALA, PARIS, 1998, 684 P.

COTE : COTA : 111.3-DEL-O

ETUDE SYNTHÉTIQUE DES ÉVALUATIONS

ONG : MÉTHODOLOGIE ET IMPACT DES ACTIONS - RAPPORT 1997

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FINLANDE, HELSINKI, FINLANDE, 1997, 46 P.

COTE : COTA : 111.3-CAD-E

LES ONG : INSTRUMENTS DU NÉO-LIBÉRALISME OU ALTERNATIVES POPULAIRES ?

IN ALTERNATIVES SUD, VOL. IV - 4
CETRI, LOUVAIN-LA-NEUVE, 1997, 194 P.

COTE : COTA : 111.3-CET-O

POUVOIRS LOCAUX ET DÉCENTRALISATION

IN ALTERNATIVES SUD, VOL. IV - 3
CETRI, LOUVAIN-LA-NEUVE, 1997, 226 P.

COTE : COTA : REVUE

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES ÉVALUATIONS

SOUS LA DIRECTION DE D. NEU
F3E, PARIS, 2004, 45 P. + ANNEXES

LES ONG DE DÉVELOPPEMENT : RÔLES ET PERSPECTIVES

IN ANNUAIRE SUISSE DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT, VOL.23, N°2
SOUS LA DIRECTION DE JACQUES FORSTER

IUED, GENÈVE, SUISSE, 2004, 150 P.

LA DÉMOCRATIE EN MIETTES : POUR UNE RÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

P. CALAME
DESCARTES ET CIE, PARIS, 2003, 336 P.

DÉCENTRALISATIONS : ENTRE DYNAMIQUES LOCALES ET MONDIALISATIONS

M. LECLERC-OLIVE
GEMDEV, PARIS, 2001, 269 P.
CAHIERS DU GEMDEV, N°27

VINGT ANS D'AIDE AU SAHEL : TROUVER DES PROBLÈMES AUX SOLUTIONS

JD NAUDET
OCDE, CLUB DU SAHEL, PARIS, 1999, 335 P.

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (<http://www.cota.be>) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande bibliotheque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation.

Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.

L'INTERMINABLE CRISE DU CONGO-KINSHASA : ORIGINES ET CONSÉQUENCES

ANDRÉ KABANDA KANA K.
L'HARMATTAN, PARIS, 2005, 262 P.
RÉF. COTA : GEO CONGO KINSHASA



EN REPASSANT L'HISTOIRE DES 100 DERNIÈRES ANNÉES, L'AUTEUR ÉCLAIRE LES ORIGINES DU DRAME CONGOLAIS ET LES CONSÉQUENCES QUI N'ONT PAS CESSÉ D'AFFLEURER POUR FAIRE DU CONGO LE BATEAU IVRE DE CE DÉBUT DU TROISIÈME MILLÉNAIRE.
DIFFUSION : L'HARMATTAN
5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

LES BÉNÉVOLES ET LEURS ASSOCIATIONS : AUTRES RÉALITÉS, AUTRE SOCIOLOGIE ?

DAN FERRAND-BECHMANN
L'HARMATTAN, PARIS, 2004, 318 P.
RÉF. COTA : 111.3-FER-B
CET OUVRAGE PRÉSENTE LES TEXTES DU GROUPE DE RECHERCHE "SOCIOLOGIE DE L'ENGAGEMENT, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DU BÉNÉVOLAT" QUI A ÉTÉ FONDÉ LORS DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE EN FÉVRIER 2004 ET QUI CONTINUE D'ÊTRE ACTIF EN MÊME TEMPS QUE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHERCHEURS SUR LES

chronique de livres

ASSOCIATIONS. ON Y LIRA UNE SOCIOLOGIE DES ASSOCIATIONS, MARQUÉE PAR LA PRÉSENCE DE BÉNÉVOLES SOUVENT MILITANTS ET INVENTIFS. MAIS ON Y ANALYSE AUSSI UNE RÉFLEXION SUR LE BÉNÉVOLAT À CÔTÉ ET AU SECOURS DU TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET LES NOUVELLES FORMES D'ENGAGEMENTS ET DE POUVOIR D'AGIR À TOUS LES ÂGES DE LA VIE ET DANS DIVERS ESPACES GÉOGRAPHIQUES ET POLITIQUES.

DIFFUSION : L'HARMATTAN

5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE

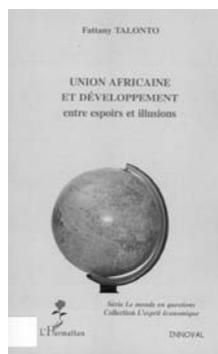
SITE : www.editions-harmattan.fr

**UNION AFRICAINE ET DÉVELOPPEMENT :
ENTRE ESPOIRS ET ILLUSIONS**
FATTANY TALONTO

L'HARMATTAN, PARIS, 2004, 285 P.

COLL. : L'ESPRIT ÉCONOMIQUE

RÉF. COTA : 110-TAL-U



CE LIVRE RÉVÈLE LES RÉALITÉS DU CONTINENT ET MONTRE COMMENT, SECTEUR PAR SECTEUR, L'AFRIQUE TOUT ENTIÈRE EST EN CRISE. L'AUTEUR PROPOSE DES SOLUTIONS DE SORTIE DE CRISE ET OUVRE LA BRÈCHE À UNE GESTION PARTICIPATIVE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES. IL CONSIDÈRE LA RÉCONCILIATION COMME UNE ÉTAPE FONDAMENTALE DANS LA RECHERCHE DE LA COHÉSION SOCIALE. IL OUVRE LA VOIE À LA RÉFLEXION ET TRACE LE CHEMIN QUI MÈNERA VERS LA RÉELLE COOPÉRATION ENTRE LES PAYS AFRICAINS. IL RAPPELLE LA NÉCESSITÉ D'UNE GESTION PLUS PROFESSIONNELLE DES ÉCONOMIES DU CONTINENT ET LE BESOIN D'UNE RÉELLE UNION AFRICAINE.

DIFFUSION : L'HARMATTAN

5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE

SITE : www.editions-harmattan.fr

**RÉDUIRE LE FOSSÉ NUMÉRIQUE
NORD-SUD, QUELS ENJEUX ?**

ANNIE CHÉNEAU-LOQUAY

IN NETSUDS, N° 2, AOÛT 2004

L'HARMATTAN, PARIS, 2004, 171 P.

RÉF. COTA : 163-CHE-R

CE LIVRE EST UNE SYNTHÈSE DU COLLOQUE INTERNATIONAL "FRACTURES NUMÉRIQUES NORD/SUD, QUELS ENJEUX, QUELS PARTENARIATS",

ORGANISÉ EN AOÛT 2003 PAR AFRICA'NTI EN COLLABORATION AVEC L'IMCCOM (INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION). IL REGROUPE DIX ARTICLES PRÉSENTÉS LORS DE CE COLLOQUE ET QUI ABORDENT DE FRONT LA QUESTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET L'ÉTUDIENT SOUS DIFFÉRENTS ANGLES : ANALYSE DU DISCOURS, ACCÈS, TECHNIQUES, USAGES, CONTENUS, IMPACTS QUI SONT LIÉS LES UNS AUX AUTRES.

DIFFUSION : L'HARMATTAN

5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE

SITE : www.editions-harmattan.fr

**ENTREPRISES ET ONG FACE AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE :
L'INNOVATION PAR LA COOPÉRATION**

FARID BADDACHE

L'HARMATTAN, PARIS, 2004, 248 P.

RÉF. COTA : 111.3-BAD-E

INTÉGRER LES PRÉOCCUPATIONS ET LA VISION DE L'ENTREPRISE DANS LA CONCEPTION DES PROJETS D'ACTION DE L'ONG ET GAGNER EN FORCE DE PERSUASION SUR LE MONDE ÉCONOMIQUE. VOICI DEUX PISTES CONCRÈTES ET ICONOCLASTES PERMETTANT DE HISSEUR PETIT À PETIT NOTRE SOCIÉTÉ DE PLAIN-PIED DANS SON DÉVELOPPEMENT DURABLE.

DIFFUSION : L'HARMATTAN

5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE

SITE : www.editions-harmattan.fr

**COMMUNICATION D'ENTREPRISE EN
AFRIQUE : QUELS ENJEUX ?**

VINCENT TRAORÉ

L'HARMATTAN, PARIS, 2005, 150 P.

RÉF. COTA : 160-TRA-C

SUR BASE D'EXPÉRIENCES VÉCUES ET ÉPROUVÉES SUR LE TERRAIN ET À TRAVERS DES DONNÉES SOCIOLOGIQUES RÉELLES, L'AUTEUR MONTRE COMMENT PARVENIR À UNE COMMUNICATION D'ENTREPRISE EFFICACIEUSE. CET OUVRAGE SUGGÈRE AU LECTEUR DES MÉTHODES SIMPLES ET PRO-ACTIVES POUR LE SUCCÈS DE STRATÉGIES DE COMMUNICATION. IL FOURNIT AUX ÉTUDIANTS ET AUX PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION, DES TECHNIQUES APPROPRIÉES LEUR PERMETTANT DE PARTICIPER À LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE AINSI QUE LA GESTION ET LA PLANIFICATION D' ACTIONS DE COMMUNICATION. AUX MANAGERS D'ENTREPRISES, AUX CHercheurs ET AUX ENSEIGNANTS EN COMMUNICATION, IL OFFRE LA POSSIBILITÉ DE PÉNÉTRER L'UNIVERS CULTUREL AFRICAIN POUR EN TIRER LA SUBSTANCE NÉCESSAIRE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE CONSTRUCTIVE DE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE.

DIFFUSION : L'HARMATTAN

5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE

SITE : www.editions-harmattan.fr

**LES SOCIÉTÉS CIVILES DU SUD : UN
ÉTAT DES LIEUX DANS TROIS PAYS DE
LA ZSP : CAMEROUN, GHANA, MAROC**
ÉTUDE COORDONNÉE PAR RENÉ
OTAYEK

DGCID, PARIS, 2004, 163 P.

RÉF. COTA : 130-OTA-S



A PARTIR DE 3 ÉTUDES DE CAS, CE RAPPORT PROPOSE UNE COMPRÉHENSION À LA FOIS CONCEPTUELLE ET PRATIQUE DE LA NOTION DE SOCIÉTÉ CIVILE. CETTE ÉTUDE CONDUIT À REPENSER LE MODÈLE EXISTANT OU DOMINANT EN FONDANT LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION DES SOCIÉTÉS CIVILES SUR DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET CITOYENS. ELLE INVITE LES BAILLEURS DE FONDS À IMAGINER LE SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS CIVILES DANS UN CADRE BEAUCOUP PLUS LARGE DESTINÉ À REFONDER LES RELATIONS ENTRE L'AUTORITÉ ET LE CITOYEN. C'EST AUSSI D'UNE ÉVENTUELLE SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE DONT IL EST QUESTION, REPOSANT SUR UNE INTÉGRATION DES SOCIÉTÉS CIVILES DANS LES DISPOSITIFS DE COOPÉRATION QUI NE S'OPPOSENT PAS AUX ETATS, EN TANT QU'INSTANCE DE RÉGULATION, ET QUI EN AUCUN CAS NE CHERCHE À SUBSTITUER AUX POLITIQUES PUBLIQUES L'ACTION ÉPARSE DE DIVERS ACTEURS PRIVÉS.

DIFFUSION : DGCID

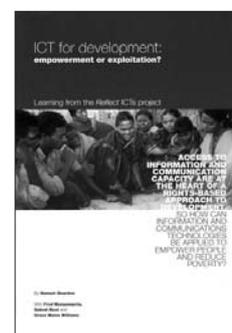
244 BOULEVARD SAINT-GERMAIN
775303 PARIS 07 SP – FRANCE

**ICT FOR DEVELOPMENT : EMPOWERMENT OR EXPLOITATION ?
LEARNING FROM THE REFLECT ICTs PROJECT**

HANNAH BEARDON

ACTION AID, LONDRES, 2004, 22 P. + ANNEXES

RÉF. COTA : 160-BEA-I



chronique de livres

CET OUVRAGE ANALYSE LES PRATIQUES DE COMMUNICATION ET LES BESOINS D'INFORMATION DE TROIS PAYS : L'UGANDA, LE BURUNDI ET L'INDE. CETTE ANALYSE A MENÉ À UN PROCÉDÉ DE PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE PERMETTANT D'ÉVALUER LES PERSONNES SOUHAITANT BÉNÉFICIER DE CES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMENT CES ATTENTES PEUVENT ÊTRE COMBLÉES.
DIFFUSION : ACTION AID (EUROPE REGIONAL OFFICE) – 10 RUE DE LA SCIENCE – 1000 BRUXELLES
SITE : www.actionaid.org

LES MIRAGES DE L'AIDE INTERNATIONALE : QUAND LE CALCUL L'EMPORTE SUR LA SOLIDARITÉ

DAVID SOGGE
 ENJEUX PLANÈTE, BRUXELLES, 2003, 330 P.
RÉF. COTA : 111-SOG-M
 SUPPOSÉE BIENVEILLANTE ET DÉSINTÉRESSÉE, L'AIDE PROVOQUE PLUS DE DOMMAGES QU'ELLE NE DISPENSE DE SECOURS, ET PROFITE PLUS AUX DONATEURS QU'AUX BÉNÉFICIAIRES. DANS CE CONTEXTE, PEUT-ON ENVISAGER DE CRÉER UN VÉRITABLE SYSTÈME D'AIDE – DÉMOCRATIQUE DANS SON EXÉCUTION, ADÉQUAT DANS SES ACTIONS, JUSTE DANS SES CONSÉQUENCES ? L'AIDE INTERNATIONALE EST UN ENJEU QUI CONCERNE TOUT LE MONDE, MORALEMENT ET FINANCIÈREMENT. TOUT EN RÉPONDANT À CES QUESTIONS, CE LIVRE PROPOSE UNE VISION RENOUVELÉE ET DYNAMISANTE DE L'AIDE HUMANITAIRE.
DIFFUSION : EDITIONS CHARLES LÉOPOLD MAYER – 38 RUE SAINT SABIN – 75011 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-mayer.com

GUIDE DE L'HABITAT ÉCOLOGIQUE

PHILIPPE LÉCUYER
 EDITIONS DU FRAYSSE, 2004, 1296 P.
RÉF. COTA : 712-LEC-G
 CE LIVRE COMPORTE, D'UNE PART, UN TEXTE GÉNÉRALISTE QUI ÉNONCE LES RAISONS DU CHOIX D'UN HABITAT ÉCOLOGIQUE, DONNE DES SOLUTIONS, LES ÉVALUE ET DONNE DE NOMBREUX CONSEILS. D'AUTRE PART, IL PROPOSE UN ANNUAIRE DES INTERVENANTS EN ÉCOCONSTRUCTION, SÉLECTIONNÉS POUR LEUR EXPÉRIENCE. CE GUIDE EST DONC, TOUT D'ABORD, UN TEXTE PRATIQUE PRÉSENTANT DES SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR LE BÂTIMENT, PARFOIS ORIGINALES, COMPARANT PROCÉDÉS ET MATÉRIAUX, ÉVOQUANT LES TECHNIQUES ANCESTRALES COMME LES NOUVEAUTÉS LES PLUS POINTUES, ÉTUDIANT LEURS COÛTS, AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS, ET CHERCHANT DES MÉTHODES SIMPLES POUR QUE CHACUN PUISSE ACCÉDER À UN HABITAT DE QUALITÉ.
DIFFUSION : EDITIONS DU FRAYSSE – 82230 MONCLAR-DE-QUERCY – FRANCE

LE DROIT INTERNATIONAL, UN INSTRUMENT DE LUTTE ? : POUR UNE JUSTICE AU SERVICE DES PEUPLES
 CADTM, LIÈGE, 2004, 174 P.
RÉF. COTA : 114-CAD-D



CE LIVRE A POUR OBJET D'OFFRIR UN APERÇU DES THÈMES ÉTUDIÉS PAR LE CADTM DANS SA RECHERCHE DE SOLUTIONS À METTRE EN ŒUVRE EN VUE DE L'ANNULATION DE LA DETTE DU TIERS MONDE ET DE LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL, AVEC LE DROIT INTERNATIONAL COMME OUTIL D'ANALYSE... ET DE COMBAT. IL S'AGIT D'UNE SORTE DE TOUR D'HORIZON PERMETTANT DE MESURER L'ÉTENDUE DU CHAMP DE RÉFLEXION ET D'ACTION QUI S'OUVRE À TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI VEULENT ŒUVRER À LA TRANSFORMATION DU MONDE.
DIFFUSION : CADTM – 345 AVENUE DE L'OBSERVATOIRE – 4000 LIÈGE
SITE : www.cadtm.org

ÉCRIRE POUR RECONSTRUIRE : LES JOURNAUX DES GRANDS LACS ET LA GUERRE

CAHIERS DES MÉDIAS POUR LA PAIX
 PANOS INSTITUT PARIS, 2004, 96 P.
RÉF. COTA : 163.5-PAN-E
 AU COURS DE L'ANNÉE 2004, L'INSTITUT PANOS PARIS A SOUTENU LA PRODUCTION D'ARTICLES DE CINQ JOURNAUX CONGOLAIS SUR LES ORIGINES ET LES DÉVELOPPEMENTS DE CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE ET TOUT PARTICULIÈREMENT SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LA GUERRE, LA RÉOLUTION DE CONFLITS, LA DÉMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS ET DES ENFANTS-SOLDATS, LES MÉDIAS DANS LA GUERRE ET LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PAIX. AFIN D'ENGAGER UNE RÉFLEXION RÉGIONALE SUR CES SITUATIONS CONFLICTUELLES, LES JOURNAUX ARGEN-CIEL (BURUNDI) ET THE KHARTOUM MONITOR (SOUDAN) ONT ÉTÉ ASSOCIÉS À CETTE SÉRIE DE REPORTAGES. CETTE PUBLICATION DES CAHIERS DES MÉDIAS POUR LA PAIX PROPOSE UNE SÉLECTION DES MEILLEURS ARTICLES PUBLIÉS PAR CES JOURNAUX.
DIFFUSION : INSTITUT PANOS PARIS – 10 RUE DU MAIL – 75002 PARIS – FRANCE – SITE : www.panosparis.org

TECHNOLOGIES EUROPÉENNES DU POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
 SYSTÈMES SOLAIRES, FONDATION ENERGIE POUR LE MONDE, PARIS, 2004, 23 P.
RÉF. COTA : 236-SYS-T



CE DOCUMENT DRESSE UN ÉTAT DES LIEUX DES TECHNOLOGIES ET ÉQUIPEMENT DE POMPAGE SOLAIRE FABRIQUÉS EN EUROPE, PASSANT EN REVUE LES MATÉRIELS DISPONIBLES, LEURS CARACTÉRISTIQUES, LEURS ATOUTS, LEURS LIMITES, LEURS DOMAINES D'APPLICATION ET LEURS COÛTS. EN DERNIER CHAPITRE, LES GRANDS PRINCIPES DU POMPAGE SONT RAPPELÉS.
DIFFUSION : SYSTÈMES SOLAIRES – 146 RUE DE L'UNIVERSITÉ – 75007 PARIS – FRANCE – SITE : www.energies-renouvelables.org

COMMUNICATION AND POWER : REFLECT, PRACTICAL RESOURCE MATERIALS

DAVID ARCHER, KATE NEWMAN
 BOOKS FOR CHANGE, LONDON, 2003
RÉF. COTA : 160-ARC-C
 CE DOCUMENT EST UN "PACK" DE RESSOURCES INTERNATIONALES POUR LES PRATICIENS. IL TRAITE DE DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION ET RASSEMBLE DES IDÉES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DE PERSONNES EMPLOYANT L'APPROCHE REFLECT À TRAVERS LE MONDE. PAR FACILITÉ, IL EST DIVISÉ EN QUATRE SECTIONS SIMPLES : LE MOT ÉCRIT, LE MOT PARLÉ, LE NUMÉRO, LES IMAGES. UNE CINQUIÈME SECTION FOURNIT QUELQUES EXEMPLES D'ACTIIONS BASÉES SUR CETTE MÉTHODE. CEPENDANT, PLUTÔT QUE DE SE CONCENTRER SUR UNE SECTION, LES AUTEURS VOUS ENCOURAGENT À TRAVAILLER À TRAVERS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES, EXPLORANT COMMENT DIFFÉRENTES FORMES DE COMMUNICATION SONT RELIÉES ENSEMBLE. LES PAGES NE DONNENT PAS DE DESCRIPTIONS DÉTAILLÉES, ELLES SONT CONÇUES POUR DONNER DES IDÉES LARGES ET DES EXEMPLES PRATIQUES, MAIS TOUTES EXIGERONT QUE VOUS LES ADAPTEZ POUR QU'ELLES SOIENT APPLICABLES À VOTRE CONTEXTE PARTICULIER.
DIFFUSION : ACTION AID (EUROPE REGIONAL OFFICE) – 10 RUE DE LA SCIENCE – 1000 BRUXELLES
SITE : www.actionaid.org

formations / événements

[FORMATIONS]

"INGÉNIERIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL"

FORMATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE POUR LES ACTEURS CONFRONTÉS AUX NOUVEAUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT.

LE CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CIEDEL) PROPOSE UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2005-2006.

CONÇUE EN TROIS TEMPS, ELLE PROPOSE EN FORMATION LONGUE OU COURTE UN PARCOURS DE FORMATION INDIVIDUALISÉ, ORGANISÉ AUTOUR DE TROIS AXES :

- CAPITALISATION D'EXPÉRIENCES
- DÉFINITION DE STRATÉGIES ET DE POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT
- CONCEPTION, CONDUITE, ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION D'ACTIONS ET DE DISPOSITIFS.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : CIEDEL, 30, RUE SAINTE HÉLÈNE 69 002 LYON 04 72 77 87 50

ciedel@univ-catholyon.fr / www.ciedel.org

SAMEDI 23 ET 24 AVRIL, DE 10H À 19H00, À NAMUR-EXPO

SALON DE L'EAU ET DE L'ÉCOLOGIE À LA MAISON.

UTILISER ET GÉRER L'EAU DE FAÇON ÉCOLOGIQUE CONDUIT À AMÉNAGER SON JARDIN DIFFÉREMENT, À GÉRER SES DÉCHETS, À SÉLECTIONNER SES PRODUITS DE CONSOMMATION, À RÉFLÉCHIR À L'IMPACT DE CERTAINS AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS, À CONSTRUIRE DIFFÉREMENT ET À ÉCONOMISER L'ÉNERGIE.

INFOS : 081 40 14 78,
www.amisdelaterre.be

LES 13 AVRIL ET 11 MAI, DE 14H00 À 17H00 AU MUSÉE BRUXELLOIS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL, 27 RUE RANSFORT À 1080 BRUXELLES
FORMATION À LA CITOYENNETÉ.
A DESTINATION DES ENSEIGNANTS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX, CETTE FORMATION POURSUIT TROIS OBJECTIFS DÉCOUVRIR L'EXPOSITION. EN AVANT POUR LE SUFFRAGE UNIVERSEL, SE FAMILIARISER AVEC LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE AD HOC, ET PARTAGER L'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANTS.
ORGANISÉ PAR LA CNAPD, LA FONDERIE ET LE MRAX.

INFOS : MYRIAM MOTTARD,
TÉL. : 02 640 52 62 ; www.cnapd.be

IRC – INTERNATIONAL WATER AND SANITATION CENTRE

MAY 2 –20, 2005 PARTICIPATORY APPROACHES TO DEVELOPMENT MANAGEMENT

THIS COURSE IS DESIGNED FOR SENIOR AND MID-LEVEL DEVELOPMENT MANAGERS AND OTHER PROFESSIONALS COVERING DEVELOPMENT TRENDS, MULTIPLE : DEVELOPMENT APPROACHES IN MANAGING SUSTAINABLE AND PEOPLE-CENTERED DEVELOPMENT PROGRAMS, AND MANAGING DEVELOPMENT ORGANIZATIONS. IT ADDRESSES THE CHALLENGES OF FACILITATING PARTICIPATORY DEVELOPMENT WITHIN THE DEVELOPMENT ORGANIZATIONS AND THEIR PARTNER COMMUNITIES. PARTICIPANTS ARE INTRODUCED TO REAL-LIFE EXPERIENCES IN DEVELOPMENT. THE COURSE IS BUILT AROUND OBSERVATIONS OF COMMUNITY LEVEL DEVELOPMENT EFFORTS IN THE PHILIPPINES.

24 MAY – 3 JUNE 2005, DELFT, THE NETHERLANDS
SCHOOL SANITATION AND HYGIENE EDUCATION : THE WAY FORWARD
A LEARNING WORKSHOP FOR SENIOR POLICY MAKERS AND PRACTITIONERS
INFORMATIONS :IRC
PO BOX 2869
2601 CW DELFT
THE NETHERLANDS
FAX : 31 (0) 15 2190955
EMAIL : snel@irc.nl OR wijngaarden@irc.nl

TERRE & HUMANISME FORMATION EN AGRO-ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

NOUS PROPOSONS TROIS TYPES DE STAGES DE 6 JOURS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

INITIATION À LA TERRE, UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL AU SERVICE D'UNE CONSCIENCE COLLECTIVE.
LA TERRE NOURRICIÈRE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE ACTUELLEMENT MALMENÉES PEUVENT ÊTRE À LA BASE D'UNE LÉGITIME RÉSISTANCE ET D'UNE TRANSFORMATION SOCIALE. À TRAVERS CETTE INITIATION, NOUS VOUS PROPOSONS L'ACQUISITION DE SAVOIRS ET DE SAVOIR-FAIRE EN MATIÈRE D'AGRO-ÉCOLOGIE, BASE D'UNE RÉFLEXION PLUS LARGE.

- MON POTAGER AGRO-ÉCOLOGIQUE
- PRODUIRE SAINEMENT, CONSOMMER LOCALEMENT
- POUR ACQUÉRIR DES BASES EN AGRO-ÉCOLOGIE APPLIQUÉE, NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION D'UN JARDIN POTAGER VIVANT, RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.
- LA TERRE NOURRICIÈRE, DÉCOUVRIR LE GOÛT DE TRANSMETTRE
- EDUQUEZ À LA TERRE NOURRICIÈRE COMME ÉLÉMENT ESSENTIEL DE NOTRE VIE. CETTE FORMATION CONCERNE TOUTES PERSONNES DANS LE DÉSIR DE TRANSMETTRE AYANT DÉJÀ SUIVI UN STAGE IALT, MPAE OU PRATIQUANT LE JARDINAGE AGRO-ÉCOLOGIQUE (PARENTS, ÉDUCATEURS, INSTITUTEURS, ...)

VOUS POUVEZ AUSSI SUIVRE DES INITIATIONS (1 OU 2 JOURS) À : L'APICULTURE, LA PERMACULTURE, L'ÉCOLOGIE ET LA TRANSFORMATION DE PRODUITS. LE CONTENU DÉTAILLÉ DES STAGES EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET OU SUR DEMANDE.

INFORMATIONS :
TERRE ET HUMANISME, PRATIQUE ÉCOLOGIQUES ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
MAS DE BEAULIEU, BP 19 07230 LABLACHÈRE
TÉL. : 04 75 36 64 01 – FAX : 04 75 36 68 20
EMAIL : terrehumanisme@free.fr
SITE : <http://terrehumanisme.free.fr>

26 JUIN – 16 JUILLET 2005

LIÈGE – BELGIQUE UNIVERSITÉ DE LIÈGE CICS+ COURS INTERNATIONAL DE COMMUNICATION SOCIALE

AU TERME DU CICS+, CHAQUE PARTICIPANT AURA ACQUIS LA MAÎTRISE DU PROCESSUS DE PLANIFICATION D'UNE INTERVENTION DANS LA COMMUNICATION SOCIALE EN VUE DE CHANGEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ OU À L'ENVIRONNEMENT. IL SERA CAPABLE DE JOUER UN RÔLE DE "CHEF D'ORCHESTRE" DE CE TYPE D'INTERVENTION.

INFORMATIONS :
M. MICHEL ANDRIEN, DIRECTEUR DU CERES
UNIVERSITÉ DE LIÈGE
RUE A. STÉVART, N°2, BÂT. C1, 4000 LIÈGE, BELGIQUE
TÉL. : +32 4 366 90 60
FAX : +32 4 366 90 62
EMAIL : Michel.Andrien@ulg.ac.be

CREPA AGENDA DES FORMATIONS 2005 : DU 4 AU 15 AVRIL 2005

À OUAGADOUGOU – BURKINA FASO
POUR UN RECOUVREMENT DURABLE DES COÛTS : ANALYSE ET PLANIFICATION DANS LE CONTEXTE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) COMMUNAUTAIRE.

DU 2 AU 13 MAI 2005

À OUAGADOUGOU – BURKINA FASO
PROMOTION DE L'HYGIÈNE : PLANIFICATION ET GESTION POUR UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

DU 23 MAI AU 3 JUIN 2005-02-28

À OUAGADOUGOU – BURKINA FASO
ECOSAN : GESTION INTÉGRÉE DES EAUX USÉES ET EXCRÉTA DANS LE CONTEXTE AFRICAÏN ET OPTIONS DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION (GIEUE/ OTV)

DU 13 AU 24 JUIN 2005

À BAMAKO – MALI
APPROCHE GENRE DANS LE SECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

DU 4 AU 15 JUILLET 2005

formations / événements

À OUAGADOUGOU – BURKINA FASO

SITUATIONS D'URGENCE : QUELLES SOLUTIONS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, L'ASSAINISSEMENT, L'HYGIÈNE ET LES PROBLÈMES DE SANTÉ ?

DU 19 AU 30 SEPTEMBRE 2005

À LOMÉ – TOGO

GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS ET PLASTIQUES EN MILIEU URBAIN : QUELLES ALTERNATIVES POUR LES MUNICIPALITÉS ?

DU 10 AU 21 OCTOBRE 2005

À OUAGADOUGOU – BURKINA FASO

PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION PARTICIPATIFS POUR UNE VIABILITÉ DES PROGRAMMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, D'HYGIÈNE ET D'ASSAINISSEMENT

INFORMATIONS :

CREPA SIÈGE

03 BP 7112 OUAGODOUGOU

03/BURKINA FASO

TÉL. : 00 226 50 36 62 09/10/11

FAX : 00 226 50 62 08

EMAIL : crepa@fasonet.bf

SITE WEB : www.oieau.fr/crepa

INTRAC'S COURSE CALENDAR :

09-13 MAY 2005, MANAGING PARTICIPATORY MONITORING AND EVALUATION

18-20 MAY 2005, FINANCIAL MANAGEMENT FOR THE NON-SPECIALIST

06/10 JUNE 2005, ADVOCACY AND POLICY INFLUENCING

15-17 JUNE 2005, RIGHTS-BASED APPROACHES TO DEVELOPMENT

04-08 JULY 2005, CAPACITY BUILDING : AN ORGANISATIONAL APPROACH

13-15 JULY 2005, THINKING STRATEGICALLY

05-09 SEPT 2005, CIVIL SOCIETY STRENGTHENING

19-23 SEPT 2005, TRAIN THE TRAINER

03-07 OCT. 2005, GENDER PLANNING IN DEVELOPMENT : WHAT DOES IT MEAN AND HOW DO WE DO IT ?

10-12 OCT. 2005, SUPPORTING SOUTHERN ADVOCACY

02-04 NOV. 2005, POWER AND PARTNERSHIPS

07-11 NOV. 2005, EFFECTIVE MANAGEMENT FOR DEVELOPMENT

FOR FURTHER INFORMATION PLEASE CONTACT THE TRAINING AND LOGISTICS ADMINISTRATOR :

POSTAL ADDRESS : PO BOX 563, OXFORD, OX2 6RZ, UK

VISITORS ADDRESS : 65 GEORGES STREET, OXFORD, OX1 2BQ, UK

TRAINING ENQUIRIES

TEL : +44 (0) 1865 263 040

OFFICE TEL : +44 (0) 1865 201 851

FAX : +44 (0) 1865 201 852

EMAIL : training@intrac.org

SITE : www.intrac.org

[EVÉNEMENTS]

20 AND 21 APRIL, SOFIA, BULGARIA, SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN AGRICULTURE

DISCUSSIONS WILL FOCUS ON FOUR THEMES : TECHNOLOGICAL PROBLEMS IN AGRICULTURAL PRODUCTION AND THE FOOD INDUSTRY ; QUALITY AND SAFE FOODS ; COMPETITIVENESS OF AGRICULTURAL PRODUCTS ; AND COMPLIANCE WITH EU REQUIREMENTS FOR THE AGRICULTURAL SECTOR AND THE COMMON AGRICULTURAL POLICY (CAP) FOR MORE INFORMATION, PLEASE CONTACT THE CONFERENCE ORGANISERS : E-MAIL : kireva@gmail.com OR E-MAIL : aa@acad.bg

27 – 30 AVRIL 2005, EUREXPO LYON, FRANCE

SALON DES ENERGIES RENOUVELABLES, www.energie.ren.com
PRÉPAREZ VOTRE VISITE SUR www.energieren.com
PRÉ-ENREGISTREZ-VOUS ET RECEVEZ GRATUITEMENT VOTRE BADGE.

28 – 29 AVRIL 2005

INITIER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLE : UN OBJECTIF RÉALISTE 1ER FORUM NATIONAL DU COMMERCE ÉQUITABLE

DANS LE CADRE DE LA 5È QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE, LA PLATE-FORME POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE, MAX HAVELAAR FRANCE ET LA COMPAGNIE DU COMMERCE ÉQUITABLE (G ROUPE SOS) S'ASSOCIENT POUR L'ORGANISATION DU PREMIER FORUM NATIONAL DU COMMERCE ÉQUITABLE QUI AURA LIEU LES 28 ET 29 AVRIL 2005 À L'USINE, SITE ÉVÉNEMENTIEL DE LA PLAINE SAINT-DENIS.

LE FORUM, DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS DU MONDE DE L'ENTREPRISE, AUX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS ET DU SECTEUR ASSOCIATIF, AINSI QU'À TOUTE PERSONNE SENSIBILISÉE À LA CONSOMMATION RESPONSABLE, S'ARTICULERA AUTOUR DE TROIS ÉVÉNEMENTS :

- EXPOSITION : UNE QUARANTAINE DE PRODUCTEURS, DISTRIBUTEURS ET ACTEURS DU COMMERCE ÉQUITABLE (DONT SOLIDAR'MONDE, ALTER ECO, ECHANGE ÉQUITABLE...) PRÉSENTENT LEUR OFFRE PAR THÈMES : ALIMENTAIRE, DÉCORATION, MOBILIER, TEXTILE, TOURISME.

- TABLES RONDES ET CONFÉRENCES : ANIMÉES PAR DES JOURNALISTES ET DIFFÉRENTS SPÉCIALISTES DU SUJET, ELLES TRAITERONT DES MODALITÉS D'ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE COMMERCE ÉQUITABLE ET DE SES IMPLICATIONS DANS LA STRATÉGIE DES ORGANISATIONS.

- SOIRÉE DE GALA : EN CLÔTURE DU

FORUM, L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS SERA CONVIE À UN MOMENT FESTIF : DÉFILÉ DE MODE ÉTHIQUE, ANIMATIONS MUSIQUES DU MONDE, COCKTAIL ÉQUITABLE ET SOIRÉE DANSANTE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

info@forumequitable.org

CONTACT : BENOÎT RENARD

01 55 87 55 43

5- 7 MAI 2005, LONDRES ANGLETERRE CLEAN ENERGY TECHNOLOGY

PLUS DE 100 EXPOSANTS SERONT PRÉSENTS SUR CE SALON POUR PROMouvoir LEURS PRODUITS ET SERVICES DANS LES DOMAINES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PARCS ÉOLIENS, INSTALLATIONS SOLAIRES, ETC.), DU TRANSPORT (BIODIESEL, MOTEURS HYBRIDES, ETC.), DU CHAUFFAGE ET DE L'ÉCLAIRAGE (POMPE À CHALEUR, BIOMASSE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE).

LPB EVENS LTD : 18 KING EDWARD

BUILDINGS, 629 FULHAM ROAD,

LONDRES, SW6 5UH

www.clean-energy-expo.com, info@clean-energy-expo

8 ET 9 MAI 2004, BIOLIÈGE DEUXIÈME ÉDITION HALLE DES FOIRES DE LIÈGE - CORONMEUSE L'ÉCO-BIOCONSTRUCTION DANS TOUS SES ÉTATS

CONTACTS : CHANTAL DUBOIS : 081 32

30 58 – JULIE HAIRSON : 081 32 30 53

THURSDAY 16 AND FRIDAY 17 JUNE 2005, CHATHAM HOUSE, LONDON CLIMATE CHANGE 2005, EMERGING CARBON MARKETS : CAN THEY DELIVER ?

INFORMATION :

TÉL. : +44 (0) 20 7957 5754

FAX : +44 (0) 20 7321 2045

OR +44 (0) 20 7957 5710

EMAIL : conferences@chathamhouse.org.uk

21- 22 JUIN 2005, ESTEC 2005

L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DU SOLAIRE THERMIQUE ESTIF INVITE LES PARTICIPANTS À ENVOYER LEURS INTERVENTIONS POUR LA CONFÉRENCE ESTEC. LES PRINCIPAUX THÈMES PRÉVUS SONT LES MARCHÉS INTERNATIONAUX DU SOLAIRE THERMIQUE, LA POLITIQUE DE SUBVENTION, LE MARKETING, LA TECHNOLOGIE ET LES CERTIFICATIONS.

PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE :

WWW.ESTECA2005.ORG

RAFFAELE PIRIA, ESTIF, TÉL. : +32 2 546

1937, info@estif.org +

GERHARD STRYI-HIPP, BSI, TÉL. : +49 30

29777 880, stryi-hipp@bsi-solar.de

formations / événements

MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE, AGENDA 2005

AVRIL : JOURNÉE AFRICA : TERVUREN : CONGO YA BISO

DIMANCHE 24 AVRIL 2005

VÉRITABLE FORUM SUR L'AFRIQUE D'AUJOURD'HUI, LA JOURNÉE-ÉVÈNEMENT PROPOSE COMME CHAQUE ANNÉE UN LARGE ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS DESTINÉES À TOUS LES ÂGES ET RÉPONDANT À TOUS LES GOÛTS : MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE, ATELIERS...

MAI : COLLOQUE INTERNATIONAL : LA VIOLENCE COLONIALE AU CONGO JEUDI ET VENDREDI 12 ET 13 MAI 2005 LE MRAC, AVEC L'ASSOCIATION BELGE DES AFRICANISTES, ORGANISE UN COLLOQUE INTERNATIONAL, OUVERT AU

PUBLIC, QUI TRAITERA D'UNE PROBLÉMATIQUE SOUVENT ÉLUDÉE PAR L'HISTORIOGRAPHIE, ELLE DE LA VIOLENCE COLONIALE.

LIEU : MRAC PRIX €20 EUROS (€10 TARIF ÉTUDIANT)

(SUR RÉSERVATION : BORIS WASTIAU, TÉL. : 02 769 56 77 OU PAR E-MAIL : BORIS.WASTIAU@AFRICAMUSEUM.BE)

JUIN : CONFÉRENCES

UNE SÉRIE DE CONFÉRENCES DÉVELOPPER DES THÈMES RELATIFS À L'EXPOSITION "LA MÉMOIRE DU CONGO" LE TEMPS COLONIAL :

DIMANCHE 5 JUIN 2005,

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, CLÉ DE LA PAX BELGICA AU CONGO ET AU RWANDA-URUNDI.

DIMANCHE 19 JUIN 2005, KOLONIALE

ARCHITECTEUR IN CONGO (L'ARCHITECTURE COLONIALE AU CONGO) CONFÉRENCIER : JOHAN LAGAE (DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET L'URBANISME DE L'UNIVERSITÉ DE GAND)

SEPTEMBRE :

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2005 – ZWARTE GEDACHTEN OVER BLANKE MEESTERS (DES PENSÉES NOIRES SUR DES MAÎTRES BLANCS)

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2005 – HISTOIRE COLONIALE ET ACTEURS DE L'ENTRE-DEUX : ÊTRE MÉTIS AU CONGO BELGE.

INFOS ET RÉSERVATIONS : 02 769 52 00 OU educulture@africamuseum.be

SÉJOURS EN VILLAGE D'ACCUEILTDS AU BURKINA FASO ET AU BÉNIN (ÉTÉ 2005)



- Séjours du au Burkina Faso (6 jours à Doudou, 6 jours à Zigla Koulpélé) du 6 au 21 juillet 2005

-Séjours découvertes au Bénin (Avlékété) du 16 au 31 juillet 2005

- Séjours "Royaume d'Abomey" (Gnidjazoun) du 30 juillet au 14 août INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE WWW.TOURISME-DEV-SOLIDAIRES.ORG OU À TDS VOYAGE BP 46- 8 RUE PRION 30250 AUBAIS, TÉL : 00 33 (0)4 66 40 34, FAX : 00 33 (0)4 66 80 40 035, COURRIEL : tds.voyage@tourisme-dev-solidaires.org

VIENT DE PARAÎTRE LE NUMÉRO 7 D'ENJEUX INTERNATIONAUX (PREMIER TRIMESTRE 2005) : LES CITÉS INTERDITES

Lhassa, Tombouctou, Pékin : au fil des siècles, les Cités interdites ont fait rêver les aventuriers. Aujourd'hui, les nouvelles terrae incognitae intéressent davantage les défenseurs des droits de

l'Homme et les stratèges que les écrivains-voyageurs.

Enjeux internationaux consacre un dossier de 24 pages à ces "zones rouges" et vous emmène au Royaume ermite de Corée du nord, dans les entrelacs de la ville d'Hébron, dans les favelas de Rio ou encore dans les communautés opulentes et protégées de Minneapolis.



POUR COMMANDER UN NUMÉRO, VOUS ABONNER OU POUR LE SIMPLE PLAISIR PÉRÉGRIN : WWW.ENJEUX-INTERNATIONAUX.ORG OU TÉL : 00 32 2 465 61 83, COURRIEL : info@enjeux-internationaux.org

LE GRESEA (GROUPE DE RECHERCHE POUR UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ALTERNATIVE), ONG TIERS-MONDISTE FONDÉE EN 1978, LANCE SUR SON SITE (WWW.GRESEA.BE) UN AGENDA.

Tout ce qui se passe ici et maintenant, là et prochainement, que le GRESEA juge important pour la réflexion et l'action des peuples. Savoir, c'est prévoir. L'agenda sera réactualisé, au minimum,

on nous informe

tous les lundis à 14 heures. Il comporte trois champs : rendez-vous institutionnels (rubrique "machines"), idem mouvements sociaux (rubrique "contrechamps") et prises de parole citoyennes (rubrique "débats"). C'est un outil; être conscient de ce qui se passe.

L'INSTITUT PANOS DAKAR PRÉSENTE LA COLLECTION "FAITS ET DOCUMENTS"

- 1- Afrique de l'Ouest : Réguler l'information en situation de conflit
- 2- Comprendre et traiter la crise en Côte d'Ivoire
- 3- Les migrations forcées en Afrique de l'Ouest

INFORMATIONS : AMINATA TOURÉ SAGNA, CHARGÉE DE COMMUNICATION, INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST (IPAO), 6, RUE CALMETTE - BP 21 132 DAKAR PONTY, TEL : (221) 849.16.66/58-FAX : (221) 822.17.61, EMAIL : atoure@panos-ao.org, SITE WEB : www.panos-ao.org

LE SYSTÈME DE RECHERCHE SUR LA PROBLÉMATIQUE AGRAIRE EN ÉQUATEUR (SIPAE) VIENT DE LANCER SON SITE WEB : WWW.SIPAE.ORG

Vous trouverez sur le site de nombreuses informations sur ses fondements, sa stratégie et les projets en cours, même si certaines pages et bases de données restent encore à construire. A l'image de l'institution SIPAE, le site est fait avec peu de moyen.

N'hésitez pas à faire part de vos

on nous informe

commentaires à son directeur, le docteur Jaime Breilh (jbreilh@ceas.med.ec), et plus largement... à renforcer vos partenariats avec le SIPAE, espace incontournable pour l'enseignement, la recherche, les méthodologies d'intervention et le débat politique sur le devenir des agricultures paysannes équatoriennes !

ALTERNATIVES SUD VIENT DE PARAÎTRE : VOL. XI (2004) : INTERVENTIONS HUMANITAIRES ? POINTS DE VUE DU SUD

L'organisation de la charité se substitue-t-elle aux programmes de développement ? L'ingérence humanitaire ne trahit-elle pas un aveu d'échec converti en urgence ? Comment s'articulent, dans les pays "assistés", intervenants extérieurs et acteurs locaux ? Et pour quels effets en résultats, en termes de durabilité et de reconstruction démocratique et égalitaire ?

COMMANDES : CENTRE TRICONTINENTAL – CETRI, AVENUE STE GERTRUDE 5, B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE (BELGIQUE)
COURRIEL : cetri@cetri.be, WEB : www.cetri.be OU AUPRÈS D'UN DE NOS CORRESPONDANTS : FRANCE : CEDIDELP, 21 TER, RUE VOLTAIRE, F-75011 PARIS, SUISSE : ALTERNATIVES SUD, CODIS – CP3, CH-1000 LAUSANNE 20 – CCP/GIRO 45-474208-1, CANADA : ALTERNATIVES, 3720 AVENUE DU PARC, BUREAU 300, MONTRÉAL, QUÉBEC H2X 2J1.

VIENT DE PARAÎTRE : L'AGRICULTURE FACE À L'AGRO-BUSINESS, NOUVELLE ÉDITION DE DÉFIS SUD (N°65)

Ce dossier retrace l'histoire des systèmes productivistes qui dominent l'agriculture, défend la nécessité de politiques publiques en matière d'agriculture, étudie les mécanismes de fluctuations de prix et retrace le chemin parcouru par quelques produits vitaux (riz, coton, banane, etc.) pour les agricultures du Sud. Qui nourrira l'Asie ? Que signifiera l'élargissement de l'Union



européenne pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ? Que peut faire l'Afrique face aux OGM ? Que peut-on faire pour défendre la souveraineté alimentaire des peuples ? CETTE ÉDITION DE DÉFIS SUD EST DISPONIBLE AU PRIX DE 4 EUROS EN S'ADRESSANT À : DÉFIS SUD, RUE AUX LAINES 4 À 1000 BRUXELLES, BELGIQUE – FAX : 32 (0) 2 511 22 38 – d.sud@sos-faim.be
POUR LES D'INFORMATION : PIERRE COOPMAN, RÉDACTEUR EN CHEF DÉFIS SUD, pco@sosfaim.be DÉFIS SUD EST UNE PUBLICATION DE SOS FAIM.

offres d'emploi

RCN JUSTICE & DÉMOCRATIE ENGAGE UN RESPONSABLE DU PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL À LA JUSTICE AU BURUNDI

Juriste ; solides qualités d'organisation et d'adaptation à la réalité sociale burundaise ; intérêt et capacités d'analyse pour le développement, l'inter-culturalité et pour les systèmes judiciaires et les questions de justice dans les pays du sud ; Esprit de synthèse et aisance rédactionnelle ; fluidité relationnelle et aptitude aux apports de partenariat (notamment avec les magistrats et les autres acteurs judiciaires), ouverture d'esprit et sens de la négociation ; capacités d'animation de collaborateurs locaux, capacité de travailler et vivre en équipe ; compétences en gestion en projets. L'expérience professionnelle à l'étranger et la connaissance de l'Afrique sont nécessaires.

Départ : 1er mai 2005 pour deux ans.
LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER À MADAME BÉLANGER, RESPONSABLE DE PROJETS.
EMAIL : rcn-bxl-rp3@tiscali.be

LA REVUE ENJEUX INTERNATIONAUX CHERCHE POUR

ENGAGEMENT RAPIDE UN SECRÉTAIRE À MI-TEMPS (H/F)

Il ne s'agit pas d'un poste de secrétariat de rédaction, mais de secrétariat pur. Profil : maîtrisant Word, Excel et de préférence aussi access
CANDIDATURES À ANNE-MARIE IMPE, 47 AVENUE DES MYRTES À 1080 BRUXELLES,
MAIL : a.m.impe@enjeux-internationaux.org

MÉDECINS DU MONDE BELGIQUE ENGAGE :

- UN COORDINATEUR GÉNÉRAL (H/F) AU MALI

Formation : Médecine générale + médecine tropicale et/ou santé publique
Expérience: 2 ans minimum en ONG, de préférence en Afrique centrale + expérience en santé reproductive.

Statut : Répondant aux conditions de coopérant ONG-DGCD
Aptitudes : Autonomie (+++), Diplomatie (+++) directivité (++), sens de la négociation

Informatique : maîtrise du package MS Office + logiciels EPI + e-mail
Langue : FR + UK

- UN COORDINATEUR MÉDICAL POUR LA RDC :

Formation : Médecine générale + médecine tropicale et/ou santé publique
Expérience : 2 ans minimum en ONG, de préférence en Afrique centrale + expérience en santé reproductive.

Statut : Répondant aux conditions de coopérant ONG-DGCD
Aptitudes : Autonomie (+++), Diplomatie (+++) directivité (++), sens de la négociation

Informatique : Maîtrise du package MS Office + logiciels EPI + e-mail
Langue : FR + UK.

CONTACT SIÈGE : MÉDECINS DU MONDE-BELGIQUE, 216, RUE DE MÉRODE À 1060 BRUXELLES,
TÉL. : 02/648.69.99,
MAIL : ressources.humaines@medecinsdu-monde.be

QUINOA RECHERCHE DES VOLONTAIRES POUR L'EQUATEUR (1 CHANTIER EN JUILLET ET 1 EN AOÛT), AU BÉNIN (EN JUILLET), AUX PHILIPPINES (EN JUILLET), AU MAROC (EN JUILLET) ET AU GUATEMALA (EN JUILLET ET EN AOÛT).